



LE MINISTÈRE DES AE DÉMENT L'INFORMATION

«Kadhafi n'est pas à Alger»

OULD KABLIA À PARTIR DE BOUMERDES

«Le temps est compté pour le terrorisme»

Page 4

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1295 Mardi 14 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

UN HAUT CONSEILLER AMÉRICAIN SÉJOURNE À ALGER

LA LIBYE ET LA PROLIFÉRATION DES ARMES INQUIÈTENT WASHINGTON

Page 4

ALAIN JUPPÉ EN VISITE DEMAIN À ALGER

DES ÉQUIVOQUES À LEVER



P.H.D. R.

- Une visite dans le cadre du renforcement du dialogue politique

- Mise en place de nouveaux mécanismes de facilitation des investissements

- Entretiens sur les épineux dossiers de la Libye et du Sahara occidental

Le chef de la diplomatie française sera en visite demain en Algérie, où il s'entretiendra notamment avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. «C'est une visite importante entre deux pays partenaires depuis très

longtemps, entre deux acteurs du sud et du nord de la Méditerranée, et importante aussi parce que nous avons avec nos partenaires algériens une longue série de sujets politiques et diplomatiques à aborder», a affirmé vendredi dernier, Barnard Valero, porte-parole du Quai d'Orsay. La visite du ministre d'Etat, des Affaires étran-

gères et européennes, Alain Juppé, la première d'un chef de la diplomatie française dans notre pays, depuis celle effectuée par son prédécesseur, Bernard Kouchner en mai 2008, revêt un caractère spécifique, en ce sens qu'elle coïncide avec la situation confuse qui règne en Libye voisine.

Suite page 3

PIERRE MAYEUR, DIRECTEUR DE LA CAISSE FRANÇAISE D'ASSURANCE-VIEILLESSE :

«Pas de fraude majeure aux retraites en Algérie»

Page 3



PROCÈS EN APPEL DES DEUX EX-PDG DU PORT D'ALGER



Le verdict prononcé le 19 juin

Page 4

PÊCHE ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES



Baisse drastique des investissements

Page 7

POURVOI EN CASSATION



Belaiz veut réduire le recours devant la Cour suprême

Page 4

EL BIAR (ALGER)

Incendie dans une chambre téléphonique

Page 24

Repères

250

athlètes ont participé, vendredi dernier, au semi-marathon national "les Foulées d'Oran", organisé par l'APC d'Oran en collaboration avec la Ligue de wilaya d'athlétisme.

147.000

enfants, âgés de 7 à 15 ans, travaillent au Maroc, un phénomène qui touche les zones rurales avec plus de 9 actifs occupés sur 10 (91,2%), a indiqué une enquête officielle.

900

projets, initiés dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Relizane, ont été avalisés depuis le début de l'année en cours.

Lutte sans répit pour un été sans... feu

Les équipes d'intervention et de lutte contre les feux de forêt seront renforcées à partir de juillet prochain, notamment dans les massifs forestiers denses, particulièrement exposés aux risques d'incendie pendant l'été. «Les 12 colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêt existantes seront renforcées par la mobilisation de dix autres colonnes en prévision des grandes chaleurs de l'été» a indiqué à l'APS, le directeur de l'organisation et de la coordination des secours, le colonel Mohamed Khellaf. Ces 22 colonnes qui mobiliseront au total 128 officiers, 86 sous-officiers et 913 agents de la Protection civile, seront dotées notamment de 281 véhicules d'intervention, et seront déployées particulièrement dans les régions forestières des massifs les plus importants. Elles seront implantées dans les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Taret, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Tipaza, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou-Arredj, Jijel, Batna, Skikda, Annaba, El Taref, Souk Ahras et Tebessa.



Vaste cyberattaque contre le FMI



Le Fonds monétaire international (FMI) a été frappé récemment par une cyberattaque que les experts décrivent comme "vaste et sophistiquée", a indiqué samedi le New York Times. Cette institution financière internationale, qui gère les crises financières à travers le monde et dispose de renseignements hautement confidentiels sur l'état financier de nombreux pays, avait informé, mercredi dernier, son personnel et son conseil d'administration sur cette attaque informatique, mais ne l'a pas annoncée publiquement. Selon le quotidien new yorkais, cette cyberattaque, qui avait eu lieu au cours des derniers mois avant l'arrestation de son ex-directeur général, Dominique Strauss-Kahn, est à la fois "sophistiquée et sérieuse". Outre des informations confidentielles sur les pays notamment ceux qui sont en négociations de plans de sauvetage avec le FMI, la base de données du Fonds comprend également des communications avec des dirigeants d'Etat qui négocient, souvent dans les coulisses, sur les modalités des opérations de sauvetage de pays en crise. L'inquiétude est si grande que la Banque mondiale a dû couper le lien informatique qui permet aux deux institutions de partager des informations. En matière de sécurité informatique, les entreprises et les institutions évitent de divulguer publiquement la nature des attaques sur leurs systèmes informatiques, par crainte de fournir des informations qui seraient utiles pour d'autres attaques potentielles.

Un match de handball dure 32 heures

Un match de handball s'est déroulé au Bélarus avec la participation d'environ 1.000 joueurs de trois pays (France, Russie, Bélarus) et qui a duré 32 heures, à l'occasion de la Journée nationale de la "petite balle". Des joueurs du Bélarus, de Russie et de France âgés de 5 à 78 ans, ont pris part à cette rencontre organisée par la Fédération bélarusse de handball. Elle a débuté mardi passé à 14h (11h GMT) et s'est terminée le lendemain, mercredi à 22h30 (19h30 GMT). Les stars du handball Alexander Karshakevich et Yury Shevtsov, vainqueurs avec l'ex-URSS du tournoi de handball aux Jeux Olympiques 1988 à Séoul, ont participé à ce match remporté par l'équipe de Shevtsov par 977 buts à 973.

L'ambassade des Etats-Unis ouvre son IRC



Le Centre de ressources et d'information (IRC) de l'ambassade des Etats-Unis à Alger ouvre ses portes au public depuis hier, a annoncé l'ambassade dans un communiqué parvenu à notre rédaction. L'IRC fournit au grand public des informations sur la politique, l'histoire, le gouvernement, la société, et les valeurs américaines. L'objectif de l'IRC, précise la missive, est de promouvoir la sensibilisation du public sur les valeurs américaine et de faciliter la compréhension mutuelle sur les questions politiques, économiques, commerciales, culturelles et environnementales. L'IRC offre l'accès aux ressources d'information spécialisées et permet de répondre aux questions portant sur les Etats-Unis. Des bases de données de recherche en ligne seront disponibles et devraient être particulièrement utiles pour les étudiants, les professeurs, les journalistes et les chercheurs. «Le fonds documentaire de l'IRC comprend des livres en anglais, en français et en arabe. Les visiteurs de l'IRC auront accès à plus de 3.000 livres de fiction et non-fiction, y compris

les ouvrages de référence spécialisés, des documents gouvernementaux, des encyclopédies, des manuels et des répertoires. Les visiteurs auront également accès à des livres, des revues et des journaux électroniques grâce à nos nombreuses bases de données en ligne». Pour les étudiants qui souhaiteraient étudier aux Etats-Unis, des informations sur les collèges, les universités et les programmes d'études seront disponibles.

La CAN-2013 maintenue en Libye

La CAF a indiqué que la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 est toujours prévue en Libye même si d'autres options sont à l'étude, en raison de la situation actuelle de ce pays. «Bien sûr, nous y réfléchissons» a déclaré Hicham El Amrani, le secrétaire général de la CAF à la BBC. «Tous les tournois que la Libye a acceptés d'accueillir - non seulement la Coupe d'Afrique des nations 2013, mais aussi le Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux, le Championnat d'Afrique de Futsal sont encore aujourd'hui prévus en Libye» a-t-il expliqué. Dans le même temps le comité exécutif de la CAF pense au plan B ou C, selon Hicham El Amrani. D'ailleurs, une réunion de l'instance dirigeante du football africain est prévue en septembre prochain pour aborder cette question. La CAF avait déjà eu l'expérience de déplacer en Afrique du Sud le Championnat d'Afrique des nations 2011 des moins de 20 ans, initialement prévue en mars dernier en Libye à cause des violences qui secouent le pays.



Dixit



Nacer Mehal :

«Le nouveau code de l'information garantira l'accès de l'information au journaliste. Les institutions étatiques, aux niveaux central et local, seront tenues de fournir les informations dans le cadre de la concrétisation de la communication institutionnelle. Dans le cadre de la même loi, il sera procédé à la dépenalisation du travail journalistique, à l'exception de certains cas, à travers l'annulation des peines qui restreignent la liberté du journaliste, tout en maintenant l'amende.»

VISITE D'ALAIN JUPPÉ À ALGER

Paris-Alger se concertent

Le chef de la diplomatie française sera en visite demain en Algérie, où il s'entretiendra notamment avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« C'est une visite importante entre deux pays partenaires depuis si longtemps, entre deux acteurs du sud et du nord de la Méditerranée, et importante aussi parce que nous avons avec nos partenaires algériens une longue série de sujets politiques et diplomatiques à aborder », a affirmé vendredi dernier, Barnard Valero, porte-parole du Quai d'Orsay. La visite du ministre d'Etat, des Affaires étrangères et européennes, Alain Juppé, la première d'un chef de la diplomatie française dans notre pays, depuis celle effectuée par son prédécesseur, Bernard Kouchner en mai 2008, revêt un caractère spécifique, en ce sens qu'elle coïncide avec la situation confuse qui règne en Libye voisine. Le porte-paro-



Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes.

le du ministère algérien des AE, Amar Belani, souligne que cette visite « s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue politique entre les deux pays et participe de leur volonté commune d'édifier un partenariat d'exception qui soit à la mesure des liens multiformes qui les unissent en termes d'histoire, de voisinage et de densité des rapports humains ». Et d'ajouter que les deux parties « aborderont toutes les dimensions de la relation bilatérale et partageront leurs analyses sur les sujets de politique internationale et régionale d'intérêt commun (Libye, processus de paix au Proche-Orient, Sahara occidental, lutte contre le terrorisme, UPM, relations avec

l'Union européenne...) ». Une lecture s'impose cependant quant à cette dynamique politique, diplomatique et économique qui va crescendo entre l'Algérie et la France, pour dire que le rapprochement entre les deux pays croît chaque jour un peu plus, ce qui est synonyme d'un regain d'intérêt et de l'enterrement de la hache de guerre à chaque fois déterrée par le passé colonial de la France. C'est ce que confirme le porte-parole des AE algérien qui note que « les nombreux échanges de visites entre les deux pays et la mise en place de nouveaux mécanismes de concertation politique et de facilitation des investissements ont permis de consolider et de diversifier la coopération bilatérale et de l'élargir à tous les secteurs d'intérêt commun ». Outre les questions économiques déjà en bonne voie suite à la visite de Jean-Pierre Raffarin, le chef de la diplomatie française s'entretiendra donc avec les responsables algériens sur les grandes questions régionales, en l'occurrence les épineux dossiers de la Libye et du Sahara occidental. Il s'agit de clarifier les visions des uns et des autres qui, faut-il le dire, souvent contradictoires, dans la perspective de parvenir à un consensus qui satisfera les uns et les autres. Autant de problèmes en suspens que la visite de Juppé saura plus ou moins aplanir.

M. C.

PIERRE MAYEUR, DIRECTEUR DE LA CAISSE FRANÇAISE D'ASSURANCE-VIEILLESSE

« Pas de fraude majeure aux retraites en Algérie »

PAR : AMAR AOUIMER

Même si la caisse de retraite et d'assurance vieillesse française répond toujours, rapidement et favorablement, aux doléances des retraités algériens et aux demandeurs de pensions de retraite, des anomalies sont parfois perceptibles dans le fonctionnement de cette institution, telles que des erreurs et des omissions relatives à l'acheminement des pensions de retraite vers les pays africains et particulièrement l'Algérie.

Ainsi, les Algériens, qui ont travaillé en France, ne semblent pas toucher la totalité de leur pension, en fonction des versements effectués durant la période de leur activité, selon des spécialistes français et algériens en assurance-vieillesse.

Il y aurait même fraude sur les montants attribués aux Africains en général et les Algériens en particulier. C'est du moins ce que disent aussi certains retraités de France qui ne comprennent pas les montants de leurs pension souvent réduits au minimum. Les écrivains publics situés du côté des Chèques postaux à la Place des Martyrs ne chôment pas. Ils sont souvent submergés par des recours adressés aux caisses françaises d'assurance-vieillesse.

D'autres personnes « retraitables » s'adressent directement à la caisse française d'assurance vieillesse pour régler et compléter leurs dossiers.

Le constat se fait souvent quand les Algériens concernés se rendent en France et rencontrent leurs anciens collègues de travail qui touchent des pensions nettement meilleures, selon leur dire. « Quand on adresse des recours fondés, les caisses françaises répondent souvent positivement aux doléances des Algériens qui s'estiment lésés » dira un écrivain public « spécialisé

» dans les recours aux caisses françaises d'assurance vieillesse. Certains disent aussi en France que des pensions sont versées en Algérie ; alors que leurs titulaires sont décédés depuis longtemps.

Ce sont leurs proches qui continueraient à toucher les pensions en fournissant de fausses attestations d'état civil et d'existence. Mais les avis sont contradictoires sur les prétendues fraudes aux retraites versées par la caisse française à des retraités algériens ayant travaillé en France. Le directeur de la Caisse française d'assurance-vieillesse française (CNAV), Pierre Mayeur a réagi cette semaine pour démentir cette situation portant seulement sur les vieux retraités centenaires. Il a déclaré, jeudi dernier qu'« on ne peut pas dire qu'il y ait une fraude majeure aux retraites en Algérie ». Dans le même temps, un rapport en 2010 de la cour des comptes française, relayé par des sites Internet d'extrême droite faisait part « d'un nombre de centenaires pensionnés du régime général (français) dans ce pays supérieur à celui recensé par les services chargés du recensement pour toute l'Algérie ».

La CNAV précise que seulement 539 centenaires sont pensionnés de la caisse nationale (française) d'assurance-vieillesse en Algérie, soit 0,12 % du total, une proportion égale à celle de la France (0,11 %).

La CNAV décide néanmoins de renforcer les contrôles en Algérie et en Tunisie afin de s'assurer que les pensions ne sont pas versées à des familles d'assurés décédés.

La CNAV procède, depuis 2008, à un doublement des effectifs de l'assurance-vieillesse pour permettre la détection de la triche. Les fraudes aux pensions détectées par la CNAV s'évaluaient à 47,5 millions

d'euros en 2010, contre 25,4 millions d'euros en 2009. Des personnes à l'âge de la retraite sollicitent, souvent, l'expertise

et l'intervention des consultants et des spécialistes en matière d'évaluation des retraites, situés en France.

A. A.

Sous la Plume

Des équivoques à lever

PAR SORAYA HAKIM

Le ministre français des Affaires étrangères qui viendra en Algérie, demain mercredi, pour une visite de 24 heures, aura un emploi de temps bien chargé. L'homme qui a été Premier ministre sous la présidence de Jacques Chirac vient pour parler affaires et politique.

Mais surtout sur le dossier libyen, qui occupe le devant de la scène. Des équivoques à lever bien qu'à plusieurs reprises le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci ait eu à la mi-avril à faire taire les mauvaises langues qui prétendaient et de un, que l'Algérie avait envoyé des voitures transportant des munitions et de deux, que l'Algérie avait envoyé des mercenaires pour prêter main forte aux forces loyales à Kadhafi et de trois, que notre pays avait soutenu Kadhafi. Radio-Trottoir avait même poussé la drôlerie de faire croire que le colonel Mouammar Kadhafi s'était réfugié en Algérie. Des thèses qui ont quelque peu chatouillé le locataire du Quai d'Orsay venu pour aplanir les « différends » que de telles inepties auraient

pu susciter. Mais ce n'est pas tout ! Paris cherche à gagner le soutien d'Alger pour la rallier à sa cause quant à faire partir le dirigeant libyen. Notre pays s'est conformée à la résolution de l'Onu et a même gelé les avoirs libyens détenus par les banques algériennes. De quoi reconforter le

Alain Juppé ne manquera pas de mettre sur la table la coopération économique déjà évoquée par Jean-Pierre Raffarin, envoyé spécial de Nicolas Sarkozy venu finaliser les accords sectoriels et consolider un partenariat d'exception.

ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé qui ne manquera pas de mettre sur la table des entretiens, la coopération économique qui avait été évoquée durant la seconde visite de Jean-Pierre Raffarin, envoyé spécial de Nicolas Sarkozy venu finaliser les accords sectoriels et consolider un partenariat d'exception.

Va-t-il faire un tour de table-marathon pour évoquer les sujets qui fâchent comme l'immigration, la remise en cause des accords de 1968 ou encore tenter de redémarrer la machine UPM grippée depuis si longtemps ? Non, si l'on en croit les propos tenus en avril dernier par Mourad Medelci qui avait déclaré « les problèmes entre la France et l'Algérie sont réglés et il n'y a pas de tension ». Autrement, tout est bien qui finit bien.

S. H.

PROCÈS EN APPEL DES 2 EX-PDG DU PORT D'ALGER

Le verdict prononcé le 19 juin

Le verdict du procès en appel des deux ex-PDG du port d'Alger : Bourouai Abdelhak, Farrah Ali et de six autres personnes, condamnés pour dilapidation de fonds publics, sera prononcé le 19 du mois en cours par la chambre correctionnelle près la cour d'Alger. Lors de l'audience, les prévenus avaient nié en bloc toutes les accusations portées contre eux. Le ministère public avait requis l'aggravation des peines infligées aux inculpés en demandant des condamnations de dix ans de prison ferme contre chacun des huit accusés. Bourouai Abdelhak et Farrah Ali avaient été condamnés, le 27 avril dernier, respectivement à 6 ans et 4 ans de prison ferme par le tribunal de première instance de Sidi M'hamed pour diverses malversations dans l'exercice de leurs fonctions. Les inculpés étaient poursuivis pour association de malfaiteurs, conclusion d'un contrat en violation des dispositions de la loi et de la réglementation et octroi d'avantages injustifiés à autrui. La présidente du tribunal de Sidi M'hamed avait également prononcé une peine de 6 ans de prison ferme contre Zarzaihi Abdelmajid, ancien DG-adjoint, directeur de l'exploitation et de l'organisation du port, et Boukhari Abbas, opérateur privé. Des condamnations allant d'un an à trois ans de prison, dont deux ferme, avaient été prononcées aussi à l'encontre de quatre autres inculpés dans cette même affaire. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2010 lorsque l'ancien P-dg du port d'Alger, Ali Farrah, son successeur Bourouai Abdelhak, ainsi que des fonctionnaires de cet établissement avaient été arrêtés pour opérations de manutention concédées à des entreprises privées de transport de marchandises. L'affaire avait éclaté suite à la plainte déposée par le gérant d'une société privée de transport qui avait reçu des mises en demeure pour faire sortir son matériel du port. La plainte portait sur la gestion douteuse du port, la dilapidation des fonds publics et des sociétés privées qui travaillaient illégalement avec des autorisations obtenues contre des pots-de-vin. Interrogé sur ces sociétés qui actuaient au sein du port sans autorisation légale, l'ancien P-dg, Ali Farrah, avait soutenu que le port avait bénéficié, dans le cadre de l'ouverture sur le marché extérieur, de matériels et de mécanismes modernes en matière de chargement et de déchargement des navires qui accostent le port d'Alger. Il avait également indiqué que son administration faisait face à une demande croissante et incessante de conteneurs, ce qui l'avait incité à autoriser des sociétés privées à effectuer le chargement au niveau du port. Toutefois, les investigations avaient établi que la plupart des équipements de chargement et de déchargement ne répondaient pas aux conditions requises.

POURVOIS EN CASSATION

Belaiz veut réduire le recours devant la Cour suprême

Le nombre de dossiers que traite la Cour suprême, qui ne cesse d'aller crescendo, a poussé les pouvoirs publics à trouver d'autres solutions en vue de réduire cette charge importante qui pèse sur les magistrats de la plus haute juridiction du pays.

PAR KAMAL HAMED

Et c'est à ce titre que le ministère de la Justice a élaboré un projet de loi, qui est prêt depuis six mois déjà, en vue de réduire justement le recours des justiciables à la Cour suprême. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaiz a en effet annoncé, hier, l'existence d'un projet de loi qui préconise le renvoi de toutes les affaires liées aux délits et infractions mineurs à un médiateur légal et ce dans le but, a-t-il indiqué devant les sénateurs alors qu'il répondait à leurs questions relatives aux deux projets de lois organiques sur la Cour suprême et le Conseil d'Etat, de réduire et de limiter le nombre de pourvois en cassation au niveau de la Cour suprême. Tayeb Belaiz a précisé que ces affaires sont celles qui «ne portent pas atteintes à l'ordre public ou aux mœurs» ajoutant que son département a recensé pas moins de 135 délits qui



Tayeb Belaiz.

sont concernés par ces nouvelles dispositions. Le ministère compte ainsi renforcer le rôle du «médiateur légal» puisque le magistrat conseiller aux parties adverses de s'adresser à lui s'agissant de ces affaires et délits. «Le médiateur tentera de régler le différend et s'il y parvient il rédigera un procès-verbal qui deviendra qui deviendra alors une décision de justice» a précisé le ministre en marge de la séance plénière consacrée à l'examen des deux projets de loi cités plus haut en se demandant pourquoi saisir la justice «dans une question relative à un différend entre voisins, ce qui pourrait peut-être compliquer davantage l'affaire». Mais cette nouveauté n'interviendra

qu'après la révision de la Constitution qui consacre le droit de recours au pourvoi en cassation devant la Cour suprême. Belaiz a critiqué le recours abusif des citoyens au pourvoi en cassation devant la plus haute juridiction du pays et ce, même quand il s'agit de simples affaires. Par ailleurs évoquant les deux projets en question Tayeb Belaiz a indiqué «qu'ils sont importants dans la mesure où ils garantissent l'autonomie financière et administrative de ces deux juridictions. Ces deux juridictions ont été ainsi dotées de structures administratives qui vont permettre aux magistrats de s'occuper exclusivement des affaires judiciaires». C'est ce qu'a essayé d'expliquer le ministre aux sénateurs lorsqu'il a répondu à leurs préoccupations. Il a ainsi indiqué que les chefs de cabinet de ces deux institutions, qui seront nommés par le ministère, ne pouvaient pas être des agents administratifs qui n'ont aucune connaissance des rouages de la justice et c'est pourquoi, a-t-il souligné, «le choix de magistrats pour ces postes s'est imposé de lui-même». Il a aussi expliqué que les présidents des deux juridictions, à savoir la Cour suprême et le Conseil d'Etat, ne peuvent aussi avoir la prérogative d'ordonnateur financier, une charge qui a été confiée aux secrétaires généraux des deux institutions, au risque de les exposer aux enquêtes de la Cour des comptes ou de l'inspection générale des finances (IGF) car il y va du sacro-saint principe de la séparation des pouvoirs.

K. H.

OULD KABLIA À PARTIR DE BOUMERDÈS

«Le temps est compté pour le terrorisme»

«Le temps n'est pas loin où cette affaire de terrorisme sera définitivement réglée en Algérie», a indiqué, hier, le ministre de l'intérieur Daho Ould Kablia, lors d'une visite effectuée dans la wilaya de Blida et de Boumerdès, en compagnie du ministre des Travaux publics, Amar Ghoul. Il a rendu un grand hommage aux différents corps de sécurité qui «font tout pour éradiquer le phénomène de terrorisme». Le ministre a précisé que le renforcement des effectifs de police a contribué considérablement à réduire l'action des terroristes. Concernant le sujet de l'insécurité en général, le ministre a indiqué qu'une feuille de route a été établie par son département et ce, dans le but de combattre toutes formes de violences et d'incivisme. La feuille de route en question, selon le ministre, a donné déjà ses fruits et sera étendue à plusieurs wilayas du pays, notamment Béjaïa et Annaba. Outre cela, Ould Kablia, a précisé, sur un autre sujet, que la

dernière mouture du code de la wilaya, sera, prochainement présentée au Conseil du gouvernement. Quant à la loi sur les partis politiques, celle-ci, selon toujours le ministre sera examinée par son département dès demain. «En raison de l'existence de plusieurs propositions, dira le ministre, la révision de la loi électorale exige beaucoup plus de temps». Quant au volet des associations, le ministre «fixe la date du 16 juin, pour que les associations et partis politiques proposent leurs suggestions et propositions quant à la révision de la loi sur les partis politiques et les associations et ce, afin de croiser le travail fait par les experts et les spécialistes de l'administration publique». Sur un autre volet, le ministre a indiqué qu'un calendrier était en cours d'élaboration à même de permettre aux différentes communes de la capitale et ses environs de bénéficier d'un quota suffisant de logements. «Un calendrier est en cours de préparation afin de permettre aux communes

du Grand-Alger de bénéficier d'un quota important» dans le cadre des différents programmes de logements, a-t-il dit. Notons, dans ce contexte, que Ould Kablia répondait à une question sur les protestations ayant marqué plusieurs communes de la capitale ces derniers temps, suite à l'annonce des listes des bénéficiaires de logements sociaux au niveau d'El-Mouradia et d'El-Madania.

Il a, toutefois, noté l'impossibilité de répondre à toutes les demandes des citoyens pour l'obtention d'un logement notamment sociaux appelant les citoyens demandeurs de logements à faire preuve de patience. Il convient de noter enfin que l'opération de distribution de logements par des commissions ad hoc «rencontrent des problèmes» notamment dans le cas où la demande, estimée à 40.000, est supérieure à l'offre qui ne dépasse pas les 1.000 logements, indique-t-on.

T. O.

UN HAUT CONSEILLER AMÉRICAIN SÉJOURNE À ALGER

Le conflit libyen et la prolifération des armes inquiètent Washington

Algérie et les Etats-Unis sont en passe de devenir des partenaires exemplaires en matière de lutte antiterroriste. La succession d'événements, notamment le développement rapide du conflit en Libye, ne fait d'accentuer cette coopération sécuritaire, synonyme d'une grande mobilisation des deux pays à faire face au

péril terroriste et sécuritaire dans la sous-région du Sahel, en proie à la nébuleuse d'Aqmi. En effet, une délégation américaine conduite par Mark Adams, haut conseiller au Bureau des affaires politiques et militaires auprès du département d'Etat, a séjourné en Algérie depuis dimanche dernier dans le cadre de consultations

portant sur les risques de prolifération d'armes de tous genres, en particulier l'armement spécialisé dans la sous-région en relation avec la crise libyenne. Cette visite représente une nouvelle étape dans la coopération sécuritaire et antiterroriste croissante entre les Etats-Unis et l'Algérie, selon un communiqué de l'ambassade des Etats-

Unis à Alger. Composée de représentants des Départements de la défense et de la sécurité intérieure, la délégation s'est entretenue hier, avec une délégation d'homologues algériens conduite par Kamel Rezag Bara, conseiller auprès du président de la République. A cette occasion, et dans l'esprit induit par la mise en place du groupe de contact bilatéral algéro-américain de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes, les deux parties ont procédé à un échange d'analyses et d'informations sur la question sensible de la circulation d'armes et la menace de prolifération d'armements spécialisés dans la sous-région ainsi qu'à une évaluation exhaustive du risque majeur de leur récupération par les groupes terroristes. Durant leurs séjours en Algérie, le conseiller principal du président Obama pour la sécurité intérieure et la lutte antiterroriste John Brennan, le coordonnateur de la lutte antiterroriste au Département d'Etat, Daniel Benjamin et le commandant du Commandement américain pour l'Afrique (Africom), le général de corps d'armée Carter Ham ont souligné que la prolifération du terrorisme et des actes criminels traditionnels à travers les frontières nationales rend la coopération internationale essentielle pour traduire en justice ceux qui menacent la sécurité.

L. B.

FRAUDE FISCALE

L'affaire de Achour Abderrahmane reportée au 11 juillet

Le procès de l'homme d'affaires Achour Abderrahmane, impliqué dans une affaire de fraude fiscale évaluée à plus de 53 milliards DA, a été reportée par le tribunal criminel près la cour d'Alger au 11 juillet prochain.

Le juge Benkharci Omar a décidé ce report suite à la requête du prévenu qui a demandé l'ajournement du procès pour passer son examen du baccalauréat.

Achour Abderrahmane purge actuellement une peine de 18 ans de prison pour une autre affaire de dilapidation de fonds bancaires s'élevant à 21 milliards DA au détriment de la Banque

nationale d'Algérie (BNA). Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire de fraude fiscale avait commencé après que la sous-direction du contrôle relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE) eut décidé l'ouverture d'une enquête sur la société "National A+", appartenant à Achour Abderrahmane et qui se trouvait sous sequestre judiciaire. Les enquêteurs de la DGE en voulant examiné les documents comptables de cette société ont découvert que ces documents n'existaient pas. Mais ils ont pu reconstituer le chiffre d'affaires de la société, estimé à plus de 53 milliards DA, sur la base des mouvements de ses

comptes bancaires ouverts auprès de la BNA, l'ABC Banque, El-Khalifa Banque et de Rayan Banque-Algérie. Cependant, M^r Bouakil Hocine, représentant la DGE, partie civile dans cette affaire, a indiqué à l'APS que deux experts ont été désignés par le tribunal criminel pour déterminer le montant exact de la fraude fiscale qu'ils ont évalué à "33 milliards DA".

Par ailleurs, le même tribunal a également reporté à la prochaine session criminelle une affaire d'intelligence portant atteinte à la position militaire et diplomatique de l'Algérie.

APS

PRÉSENCE D'EL-KADAFI EN ALGÉRIE

Alger dément l'information

Le conflit libyen est en train de prendre une tournure singulière, alors que la pression de la coalition internationale n'est pas parvenue à déloger le chef de l'Etat libyen, retranché dans son bunker de Tripoli, les rumeurs se multiplient quant à son éventuel exil.

PAR LARBI GRAÏNE

Du reste, l'Algérie a été montrée du doigt, puisque des informations distillées dans des médias nationaux et internationaux l'a donnent comme la terre d'asile du colonel Mouammar el-Kadhafi. Mais les autorités algériennes par la voix de Amar Belani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères ont démenti dimanche, cette information. «*Il s'agit d'affabulation que je démens de la manière la plus catégorique*» a déclaré à l'APS ce dernier. L'unanimité s'était faite parmi les gouvernements de plusieurs pays sur la nécessité d'offrir un exil à Mouammar el-Kadhafi. Une solution à la



Mouammar el-Kadhafi, est-ce la fin d'un règne ?

Saddam qui impliquerait un engagement plus accru des troupes de la coalition internationale à l'effet d'éliminer physiquement el-Kadhafi s'avère une mission à hauts risques, personne ne pouvant présager des coûts humains et financiers qu'une telle entreprise pourrait engendrer. La question de l'exil d'el-Kadhafi a été évoquée par les Etats-Unis en février, «*l'exil serait tout à fait une possibilité pour aboutir au changement*»

réclamé par les rebelles, avait soutenu Jay Carney, porte-parole de la Maison Blanche. Ce dernier a ajouté que le chef de l'Etat libyen devait «*s'écarter*» du pouvoir. Il sera bientôt relayé par Barack Obama, Sarkozy et Cameron. Fin mars, Franco Frattini, ministre des Affaires étrangères italien a soutenu dans une déclaration qu'un «*plan*» prévoyant l'exil du colonel el-Kadhafi était finalisé. Si la Maison Blanche a soufflé l'idée, elle s'est refusée, en revanche de dire si elle entendait s'y impliquer. Mais c'est la Turquie, très bonne amie des Etats-Unis qui a offert à la Libye ses services. Ankara a ainsi officiellement déclaré qu'elle était disposée à accueillir Mouammar el-Kadhafi avec des «*garanties*». Pour le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, le colonel El Kadhafi «*n'a d'autre solution que de quitter la Libye, avec une garantie qui lui sera donnée*». Et d'ajouter «*nous lui avons donné cette garantie. Nous lui avons dit que nous apporterions notre aide pour qu'il soit envoyé là où il le souhaite*». En somme la stratégie de la coalition semble prendre la forme d'un harcèlement aérien et judiciaire qui, s'il paraît ressortir à une technique novatrice n'en appartient pas moins à une technique militaire vieille comme le monde, à savoir le siège qu'on met sur une ville jusqu'à la capitulation de ses habitants. Luis Moreno-Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale (CPI), a ouvert une enquête pour crimes contre l'humanité en Libye visant el-Kadhafi et ses fils. Si la CPI n'a pas encore rendu publique ses

conclusions, il n'en demeure pas moins qu'elle fait peser sur le chef de l'Etat d'effroyables menaces. Il est attendu du colonel libyen de déclarer le cessez-le-feu en contrepartie de l'exil. Vraisemblablement la mission de l'Union africaine (UA) chargée de trouver une solution au conflit n'est pas arrivée à réaliser les objectifs escomptés malgré le fait qu'elle jouit auprès d'el-Kadhafi d'un bon préjugé. Pour autant des parties prenantes dans le conflit refusent de voir le chef de l'Etat libyen s'octroyer un exil, et viennent ainsi s'inscrire en faux contre cette unanimité quasi-générale. Il s'agit de l'opposition libyenne incarnée par le Conseil national de transition (CNT) pour lequel el-Kadhafi «*doit être inculpé de crimes contre le peuple libyen*».

L'Algérie dans tout ça ?

Le *New York Times* a rapporté dernièrement que les Etats-Unis seraient à la recherche d'un pays n'ayant pas adhéré à la Cour pénale internationale pour accueillir el-Kadhafi. Car un tel pays à leurs yeux ne pourrait pas se conformer à l'obligation de livrer quiconque poursuivi par la CPI. En tous les cas 54 nations non signataires du traité de Rome pourraient recevoir chez elles le chef de l'Etat libyen. Parmi ces nations le journal *Us* cite entre autres l'Algérie, le Maroc, l'Egypte et la Tunisie. Mais la même publication juge que, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie qui font face à des troubles internes ne voudraient pas s'embarasser d'une telle présence. Mais le magazine *Jeune Afrique* avait déjà rapporté que la fille d'el-Kadhafi, Aïcha, se serait réfugiée en Algérie. Les autorités algériennes s'en sont défendues en disant que ces informations visent à saborder la mission de l'UE dont l'Algérie est partie prenante. A noter que l'Algérie a été accusée d'avoir envoyé des mercenaires pour épauler les troupes d'el-Kadhafi mais un responsable américain, avait jugé que c'est le Maroc qui est derrière cette accusation.

L. G.

ABDELHAMID MEHRI :

Le système politique doit changer

PAR : AHMED BOUARABA

Le système politique algérien, en place depuis l'indépendance, «*n'est plus opérationnel*», a estimé, hier, l'ancien secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelhamid Mehri. Selon l'ancien ministre du Gouvernement provisoire de la révolution algérienne (GPRA), le régime actuel «*n'est pas capable de résoudre les problèmes de l'Algérie*» et «*doit changer*».

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Mehri a déclaré que : «*Le problème qui se pose, c'est que le système de gouvernement, en vigueur depuis l'indépendance, n'est plus opérationnel, (car) il ne peut plus répondre aux exigences du présent et de l'avenir*». Ce système «*bâti et construit pour nous tous, y compris ceux qui étaient silencieux, doit changer avec l'implication de tout le monde*», a-t-il souligné. M. Mehri a, sur ce dernier point, expliqué que «*tout le monde est interpellé pour le changement du régime pour un autre système plus démocratique, plus opérationnel et plus efficace, capable de résoudre les problèmes de l'Algérie et de faire face aux défis d'avenir*». L'ancien diplomate a, en outre, relevé que «*les problèmes sont personnalisés, en oubliant qu'il y a un système qui dépasse de loin les agissements et les responsabilités d'une personne*». A ce titre, «*il faut dépersonnali-*

ser les problèmes pour voir plus loin. On a beaucoup changé les présidents en maintenant le même système», a-t-il précisé, ajoutant notamment qu'«*on peut avoir de fausses solutions à de véritables problèmes*». Il a, en outre, déploré certaines dérives en dépit de l'ouverture politique et médiatique de 1989. «*Sur le plan des textes, nous avons un régime des plus démocratique, mais la réalité est autre*», a relevé cette personnalité tout en notant l'existence d'une «*partie occulte, qui gère parfois le pays et qui est l'exact contraire des textes écrits*», a-t-il dit. «*Il faut d'abord régler ce problème de pratique occulte du pouvoir, contraire à l'esprit démocratique, avant de réviser les lois*», a-t-il suggéré. Sur le rôle attendu de l'armée, M. Mehri a indiqué qu'il ne voyait «*pas d'inconvénient*» à une éventuelle participation de l'armée à un débat national regroupant toutes les composantes de la population. «*Le débat doit impliquer tout le monde*», a-t-il insisté. Evoquant la possibilité d'aller à une Constituante, l'ancien responsable politique a affirmé que celle-ci «*peut s'avérer nécessaire*» et que «*tout dépend de l'accord politique qui résulterait des consultations*». «*S'il s'avère qu'il faudra passer par une Constituante, ce ne sera pas la mer à boire*», a-t-il dit, ajoutant que l'«*essentiel est que tous les Algériens de toutes tendances et opinions y participent*». A une année du cinquantenaire de l'indépendance, «*il est temps qu'on travaille ensemble*

quelles que soient nos divergences, afin de présenter au peuple un autre visage de l'Etat algérien», a encore estimé M. Mehri. Dans ce sillage, l'ancien responsable a cité le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, qui pour lui reste un «*leader politique capable d'apporter beaucoup à l'Algérie*». Il s'est dit «*heureux*» de travailler avec M. Aït Ahmed, lequel a adhéré au contenu de la lettre adressée au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en février dernier, pour «*un changement pacifique de système politique*». «*Je suis heureux de travailler avec lui. Aït Ahmed et moi-même appelons à un dialogue entre tous les responsables politiques (...), nous devons au moins donner l'exemple que nous pouvons travailler ensemble même si nous avons des appréciations différentes, c'est l'essence même de la revendication démocratique*», a-t-il fait valoir.

Rappelons enfin que M. Mehri a été reçu, dimanche dernier, par les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, en sa qualité de personnalité politique nationale. Interpellé, par la presse, sur le FIS dissous, Il a déclaré que «*je suis pour l'association de tous les islamistes et tous ceux qui exercent la politique*». Il a, toutefois, poursuivi qu'il est contre «*tous ceux qui soutiennent la violence et l'Etat théocratique*».

A. B.

CONSULTATIONS POLITIQUES

Les associations montent au créneau

PAR : AHMED BOUARABA

L'Instance de consultations sur les réformes politiques a reçu, hier à Alger, un premier groupe d'organisations du mouvement associatif. Les cinq organisations, reçues en même temps par l'Instance de consultations, ont salué, dans une déclaration à la presse citée par l'APS, l'initiative des consultations et les réformes engagées dans le pays.

Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), le Professeur Mostefa Khiati, a mis l'accent dans ses propositions sur les questions de l'enfance et de la jeunesse qui «*n'ont pas connu, selon lui, de prise en charge en adéquation avec le poids démographique de ces deux franges*». Il a également suggéré la mise en place d'un Conseil national de l'éducation, estimant, par ailleurs, que le secteur de la santé souffre de «*l'absence de politique nationale, de stratégie et d'objectifs précis*». Le secrétaire général de l'Organisation nationale de la continuité des géné-

rations (ONCG), Abdelhafid Lahouel, a, de son côté, abordé la question du régime politique, plaidant pour un régime présidentiel à même de garantir, a-t-il dit, la stabilité du gouvernement. Il a, en outre, appelé à revoir la composante du Conseil constitutionnel qui doit être enrichie en faisant appel, a-t-il précisé, à des compétences scientifiques et des personnalités nationales. Il a préconisé, en outre, dans le cadre du nouveau code de la wilaya, de revoir à la hausse le nombre des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) afin qu'il soit proportionnel au nombre d'Assemblées populaires communales. Par ce procédé, a-t-il expliqué, l'APW pourra exercer un contrôle sur l'exécutif local. S'agissant du code de l'information, le secrétaire général de l'ONCG s'est dit favorable à l'ouverture du champ audiovisuel aux «*compétences nationale*» mais pas aux «*businessmen*», selon ses propres termes. Pour sa part, le président de la Confédération nationale de consultations et de coordination du mouvement associatif, Abdelkrim Abidat, a évoqué le projet de création d'un Parlement national

de la société civile et du mouvement associatif qu'il a qualifié de «*première*» dans le monde. Il a, dans le même cadre, proposé la création d'une Maison des associations dans chaque wilaya afin, dit-il, de résoudre le problème de la disponibilité des locaux. Dans son intervention, le secrétaire général de l'Académie de la société civile, Ahmed Chena, a exprimé son soutien à l'adoption d'un régime semi-présidentiel, tout en insistant sur l'élaboration d'une nouvelle loi électorale «*moderne*» donnant l'opportunité aux jeunes Algériens de s'impliquer dans la vie politique. De même qu'il a suggéré la promulgation d'une nouvelle sur les associations dans l'optique de passer d'un mouvement associatif «*traditionnel*» à des organisations de la société civile «*efficaces*». Le président de l'association El-Irchad Oua El-Islah, Nacereddine Chaklâl, a, quant à lui, mis en exergue la nécessité de consolider l'Etat de droit, à travers une égalité des droits et devoirs de tous les citoyens et une répartition «*équitable*» des richesses entre toutes les régions du pays.

A. B.

INSTANCE DE CONSULTATIONS Mgr Teissier chez Bensalah

L'Instance de consultations sur les réformes politiques a reçu, hier après-midi à Alger, l'ancien archevêque d'Alger Mgr Henri Teissier en tant que personnalité nationale.

L'Instance de consultations, représentée par son président, Abdelkader Bensalah, assisté de Mohamed Touati et Mohamed Ali Boughazi, a reçu dans la matinée un premier groupe d'organisations du mouvement associatif. Elle consacrera les journées des 14, 15 et 16 juin à des réunions d'organisation interne avant de reprendre les consultations le 18 juin. Depuis le début des consultations, entamées le 21 mai 2011, plusieurs délégations de partis politiques, des personnalités nationales et des représentants de la société civile ont été reçus. Au terme de ces consultations, qui se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juin prochain, un rapport final détaillé, reflétant «*fidèlement*» les avis et les propositions émis par les participants, sera soumis au président de la République. Les propositions seront ensuite présentées au gouvernement qui élaborera, sur cette base, des projets de loi qui seront soumis à l'Assemblée populaire nationale en septembre prochain. Le président de la République avait annoncé dans son discours à la Nation du 15 avril dernier des réformes politiques englobant une révision, en 2011, de l'essentiel du dispositif législatif national (loi électorale, loi sur les partis politiques, loi sur les associations, code de l'information, code de wilaya...) et devant être parachevées, après les législatives de 2012, par un amendement "en profondeur" de la Constitution.

PÊCHE ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

La baisse drastique des investissements face à la rareté des poissons

Le repos biologique des poissons et la rareté des ressources halieutiques pourraient bien provoquer une diminution draconienne des investissements relatifs aux capacités de production.

PAR AMAR AOUMER

Ainsi, le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Abdallah Khanafou, a indiqué qu'il sera procédé, en raison de la rareté de la ressource halieutique, à une "pause" en matière d'investissements inhérents aux capacités de production nationale. "Ce n'est pas une suspension, mais une pause", a confié le ministre à l'APS, précisant que l'investissement en rapport sera repris dès la fin de l'opération d'évaluation de cette ressource, dont la concrétisation devra débuter en septembre prochain, avec l'entrée en fonction du navire de recherches pour le suivi et l'évaluation des ressources halieutiques. "Il va falloir faire, dans un premier temps, une évaluation du pélagique (poisson bleu migrateur) et, dans un deuxième temps, celui du démersale (poisson sédentaire)", a-t-il dit à ce propos, ajoutant que "l'étude qui en sortira déterminera la spécifi-



Vers des investissements sur la base d'études expertes.

cité des régions et, par conséquent, le type d'investissement à y opérer". Les difficultés de rendement dans les opérations de pêche et les activités stagnantes obligeant parfois les pêcheurs à observer un repos, notamment durant les périodes de mer houleuse et les saisons défavorables (hiver), sont à l'origine de la tendance à la baisse des investissements dans le secteur de la pêche.

Cependant, la coopération et le partenariat avec les firmes internationales ne doivent pas s'arrêter, dans la mesure où l'expertise et le savoir-faire sont indispensables pour optimiser les activités de la pêche et le

transfert de technologies. "Dans notre vision, nous irons vers l'injection de nouvelles capacités en fonction des ressources disponibles", a-t-il noté, soulignant qu'actuellement, faute de "poissons beaucoup d'embarcations se trouvent à l'arrêt. Leurs propriétaires peinent à rentabiliser leurs investissements, effectués dans le cadre du plan de relance à la croissance économique". Désormais, "on ne va plus naviguer à vue, les investissements seront orientés sur la base d'études expertes", confiant cette mission au navire de recherches et aux chercheurs nationaux, avec l'appui des parte-

naires étrangers, notamment les experts sud-coréens et espagnols, a indiqué Khanafou.

1.200 km de littoral et une biomasse de plus de 800.000 tonnes par an

Avec plus de 1.200 km de littoral riche d'une biomasse de plus de 800.000 tonnes par an, l'Algérie pourrait développer une véritable industrie de la pêche. Mettant à profit, cette visite dans la wilaya de Béjaïa, le ministre a passé en revue, plusieurs chantiers d'envergure, notamment le nouveau port de pêche de Tala-Ilef, à l'ouest de Béjaïa, dont l'inauguration est prévue en août prochain. Béjaïa, qui a déjà bénéficié d'une opération de réaménagement de son port de pêche Abdelkader, se trouve aussi être bénéficiaire, d'un autre projet, localisé à Beni-Ksila et dont le coup d'envoi est retenu également durant cet été, avec à terme, une production annuelle cumulée pour les trois plateformes de l'ordre de 18 à 20.000 tonnes. Des perspectives prometteuses attendent la wilaya, mais l'effort à faire se concentre sur la filière de l'aquaculture qui peine à prendre son envol, a-t-on estimé. "C'est là où il y a lieu d'encourager l'investissement", a indiqué le ministre.

Le poisson d'eau douce pourrait être subsidiaire car l'aquaculture requiert des moyens plus importants alors que les ressources halieutiques sont très abondantes, variées et riches en vitamines.

A. A.

L'OAIC TABLE SUR UNE PRODUCTION DE 45 MILLIONS DE QUINTAUX

Record de la production céréalière

La production céréalière de l'Algérie, prévue pour 2010/2011, devrait tourner autour de 45 millions de quintaux, avec d'excellents rendements de blé dur a annoncé, hier, le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Nourddine Kehal. «Les dernières estimations que nous avons faites portent sur une production d'environ 45 millions de quintaux», a indiqué M. Kehal à l'APS, rappelant que «c'est la troisième année consécutive où on enregistre un record de production». En 2009/2010, la production céréalière avait atteint 45,5 millions de quintaux contre 61,2 millions de quintaux en

2008/2009. L'office s'attend également à une bonne production de blé tendre et à une récolte en dessous de la moyenne pour l'orge, qui a pâti de la sécheresse ayant sévi dans les zones agropastorales.

«C'est une année excellente en blé dur, bonne en blé tendre et en dessous de la moyenne pour l'orge», a précisé M. Kehal lequel estime que par région la production céréalière est excellente dans l'est du pays, moyenne dans le centre et en dessous de la moyenne dans l'ouest, durement touché par la sécheresse qui a sévi de janvier à mars, particulièrement au sud de Tlemcen, de Sidi Bel-Abbès, de Aïn Temouchent et de Saïda.

Néanmoins, la récolte sera bonne à Tissemsilt et à Tiaret, affirme-t-il. Le déficit pluviométrique a été également responsable de la baisse de la production d'orge cette année. Les zones agropastorales, où est cultivée cette céréale, étant durement touchées par la sécheresse.

La campagne moisson-battage tire à sa fin dans les zones agropastorales et les zones sahariennes où sont introduites de nouvelles variétés de blé dur telles que Cirta, GTA dur et le Vitron, selon le même responsable. Dans ces régions, la campagne s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Il a été enregistré d'excellents rendements en blé

dur avec des moyennes allant de 50 à 60 quintaux à l'hectare notamment à Ghardaïa et Khenchela. Au Nord, les moissons seront légèrement tardives puisqu'elles débuteront le 15 juin au lieu du 10 juin habituellement, et ce en raison des dernières pluies qu'a connues cette région. Interrogé sur les dégâts occasionnés par ces pluies dans certaines wilayas, notamment à Constantine, où 1.000 hectares de céréales ont été touchés par la grêle, M. Kehal a estimé que ces pertes sont «insignifiantes» par rapport à la superficie globale destinée à la production céréalière dans l'est du pays, qui est de 1,3 million d'hectares.

RÉALISATION DES ÉTUDES DE LA VILLE NOUVELLE DE HASSI MESSAOUD

11 soumissionnaires en lice

PAR INES AMROUDE

Onze soumissionnaires nationaux, étrangers et mixtes sont en lice pour décrocher le marché de la finalisation des études d'aménagement et d'urbanisme de la Nouvelle Ville de Hassi Messaoud (Ouargla). C'est ce qui ressortait, dimanche, lors de la séance d'ouverture des plis financiers et techniques relatifs à ce projet, rapporte l'APS. Il s'agit du quatrième appel d'offres lancé par l'Etablissement de la Ville Nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH) pour des prestations après ceux lancés en 2007, 2008 et 2009, déclarés infructueux. La meilleure offre financière provient du Centre d'étude et de réalisation en urbanisme de Batna (URBA Batna) qui a proposé un montant de 169 millions DA, alors que le délai proposé de réalisation des études est de 20 mois (environ 600 jours). La firme canadienne SNC Lavalin, qui a décroché provisoirement l'appel d'offres précédent, s'est associée avec deux bureaux algériens (CNERU-CNIC) pour proposer un montant de 2,084 milliards DA et un délai de réalisation de 365 jours soit une année. Le cabinet émirati Adenane Safarini a proposé 4,376 milliards DA pour la réalisation et 630 jours comme délai, alors que l'offre du groupement algéro-français Egys Int-Iosis-Atelier Bouhird comprend 1,953 milliard DA et 320 jours de délai. Le consortium algéro-espag-

nol Idom Ingeneria-BEREG propose 701 millions DA et un délai de 357 jours, le groupement algéro-coréen Dongmyeong-Saman-Kun Won-BEREG offre 930 millions DA et 240 jours pour la réalisation, tandis que l'URBA Sétif, en association avec le bureau slovaque Dopra Project, a proposé 6,366 milliards DA et un délai de 700 jours. Le groupement canadien Roche-Planning Alliance a, lui, proposé 3,331 milliards DA pour un délai 763 jours, alors que l'offre présentée par l'URBA Constantine porte sur une somme de 861 millions DA et un délai de 802 jours. Le consortium algéro-espagnol EGI-Arseval-LVEP-SOB-URBA Blida a soumissionné avec une offre financière de 5,286 milliards DA et un délai de 600 jours, alors que l'offre de l'autre groupement ibérique Arnaiz-Aqua est de 2,976 milliards DA comme coût et un délai de 540 jours. «C'est un nombre record» de soumissions enregistré lors de cet appel d'offres, s'est félicité, à l'issue de la séance, Mourad Zeriaty, directeur général de l'EVNH. M. Zeriaty s'est montré également satisfait du nombre de bureaux algériens ayant participé à cette opération, seuls ou en association avec des étrangers, ajoutant qu'un appel d'offre national restreint sera lancé d'ici à la fin août prochain pour assistance technique portant sur le contrôle et l'approbation des études de réalisation. La commission d'ouverture des plis de l'EVNH devait procéder dès, hier, à l'évaluation des offres, alors que

l'attribution provisoire du marché sera annoncée à travers la presse nationale, a, de son côté, précisé la présidente de la commission. S'agissant, par ailleurs, du devenir de l'actuelle ville de Hassi Messaoud, M. Zeriaty a précisé à l'APS en marge de la séance qu'elle retrouvera sa vocation d'origine en abritant exclusivement les structures et installations énergétiques et industrielles à l'instar des zones de Skikda et d'Arzew. Dans ce sens, il a rappelé que le décret présidentiel de 2004 portant création de la Ville Nouvelle de Hassi Messaoud avait interdit toute extension urbaine ou commerciale. Cependant a-t-il ajouté, une circulaire émanant récemment du ministère du Commerce avait demandé à l'EVNH de "débloquer l'attribution de registres de commerce pour certains cas bien définis" comme le changement d'activité commerciale dans des locaux construits avant la promulgation du décret ou le lancement de nouvelles activités, notamment dans le cadre des dispositifs d'emploi mais dans la même condition. Un nouveau décret présidentiel devrait être prochainement publié pour définir les modalités et les conditions de ces procédures, selon Zeriaty.

A propos du coût et du délai exacts prévus pour la réalisation de la Ville Nouvelle de Hassi Messaoud, il a expliqué que c'est à partir des résultats des études objets de l'actuel appel d'offres que ces deux volets seraient définis.

I. A.

RELATION ALGÉRO-SERBE Appel à un meilleur partenariat entre les opérateurs

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Nouredine Moussa, a réitéré dimanche son "engagement à encourager" le partenariat entre les opérateurs algériens et serbes dans le domaine de la construction. M. Moussa a renouvelé, en recevant l'ambassadeur de Serbie en Algérie, Vladimir Kohut, "son engagement à encourager la poursuite des contacts entre les opérateurs des deux pays, en vue de la constitution de partenariat mutuellement bénéfique garantissant un transfert de technologie et un meilleur management des projets de construction", indique un communiqué du ministère.

M. Kohut s'est dit de son côté satisfait "du travail accompli par les deux parties depuis la tenue de la 18e session de la commission mixte algéro-serbe, tenue les 16 et 17 novembre 2009, à la suite de l'organisation de rencontres entre les entreprises publiques algériennes et les entreprises serbes spécialisées dans la construction et le développement des systèmes de constructions performants", a ajouté le communiqué.

Le diplomate serbe a exprimé, selon le même communiqué, "sa satisfaction de voir les entreprises serbes, dont le savoir-faire dans la rénovation et la réhabilitation du vieux bâti est avéré, participer à la réalisation du programme inscrit", précise-t-on de même source.

R. E.

RELIZANE

Plus de 900 projets de la CNAC avalisés

Plus de 900 projets initiés dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Relizane ont été avalisés depuis le début de l'année en cours, ont indiqué les responsables de sa direction régionale. Sur l'ensemble des dossiers approuvés, 191 entreprises ont été créées jusqu'à début juin courant, générant près de 410 postes d'emploi.

En outre, 772 dossiers avalisés par la commission de wilaya concernée sont en phase de dépôt auprès des instances bancaires pour l'obtention de crédits.

Le dispositif CNAC a reçu au niveau de la wilaya de Relizane, au cours de la même période, plus de 2.200 dossiers de création d'entreprises, dont 82 de la part de la gent féminine.

La commission concernée poursuit l'étude des dossiers restants pour permettre aux chômeurs de bénéficier des dispositions mises en place par l'Etat au profit des jeunes pour la création d'entreprises.

Les dossiers déposés au niveau de cette structure concernent, notamment, les secteurs des services, des transports, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage et du BTPH.

Pour cette agence, l'objectif assigné au titre de cet exercice consiste en la concrétisation de 450 entreprises dans le cadre de ce dispositif. La CNAC a contribué à la création de 380 entreprises en 2010, soit le double de ce qui a été réalisé en 2009 (200 entreprises).

BOUMERDES,
SÉCURISATION DU PLAN
BLEU 2011**Plus de 1.200 gendarmes sur les plages**

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Boumerdes a mobilisé pour la présente saison estivale plus de 1.200 gendarmes, dont 200 de la brigade motorisée, pour la sécurisation du plan bleu 2011, a annoncé le groupement local de ce corps de sécurité. A cet effectif s'ajoutent d'autres unités d'intervention et des sections de sécurité pour l'appui et la couverture à l'aide d'hélicoptères relevant du groupement régional de la Gendarmerie nationale, a indiqué, la semaine passée un responsable du groupement de wilaya, en marge de la cérémonie d'ouverture de la saison estivale 2011.

Ces moyens humains seront déployés tout le long de la façade maritime de la wilaya sur près de 100 km, avec 41 plages, dont 27 autorisées à la baignade, pour la sécurisation des centres de vacances et des campings, ainsi que des routes y menant, a précisé le même groupement local de la Gendarmerie nationale.

Cette opération participe, selon ce responsable, dans la mise en place des dispositifs opérationnels visant à assurer "une présence permanente des gendarmes sur le terrain" pour veiller à la sécurité et à la quiétude des estivants.

Quelque 2.000 enfants issus d'établissements et d'associations de jeunesse ont pris part à cette cérémonie inaugurale de la saison estivale, marquée également par des exhibitions sportives et artistiques.

APS

JIJEL, PORT DJENDJEN

Relance des travaux de protection

Lors de la visite du wali de Jijel sur le chantier d'extension des ouvrages de protection du port de Djendjen (Jijel), les responsables de l'entreprise sud-coréenne en charge du projet ont indiqué qu'en 2011, le taux d'avancement des travaux devrait atteindre 49 %.

PAR BOUZIANE MEHDI

Peu après son lancement, ce projet, qui porte sur l'amélioration des conditions d'abri des navires à l'intérieur du port, a connu des retards. Devant réduire, également, le phénomène d'agitation, les travaux ont été relancés depuis l'octroi de l'ordre de service à cette entreprise, relevant du groupe Daewoo Engineering et Construction.

En plus du dragage de 525.000 m3 du bassin portuaire, les travaux portent, notamment, sur le prolongement de la digue Nord de 400 m, la réduction de la passe d'entrée de 600 à 250 m, l'extension de la digue Est de 250 m et la réalisation d'une plage absorbante pour diminuer l'agitation. "Nous espérons achever dans les délais impartis", a indiqué M. Oh Yongtaek, ingénieur chargé de la planification auprès de cette entreprise qui a pris en charge le projet pour un délai de 24 mois



pour un montant d'environ 174 millions de dollars US.

Les impacts attendus de ce projet, outre la contribution au développement économique de la région, ont trait à la création de nombreux emplois grâce à l'accroissement des échanges commerciaux après l'achèvement des travaux.

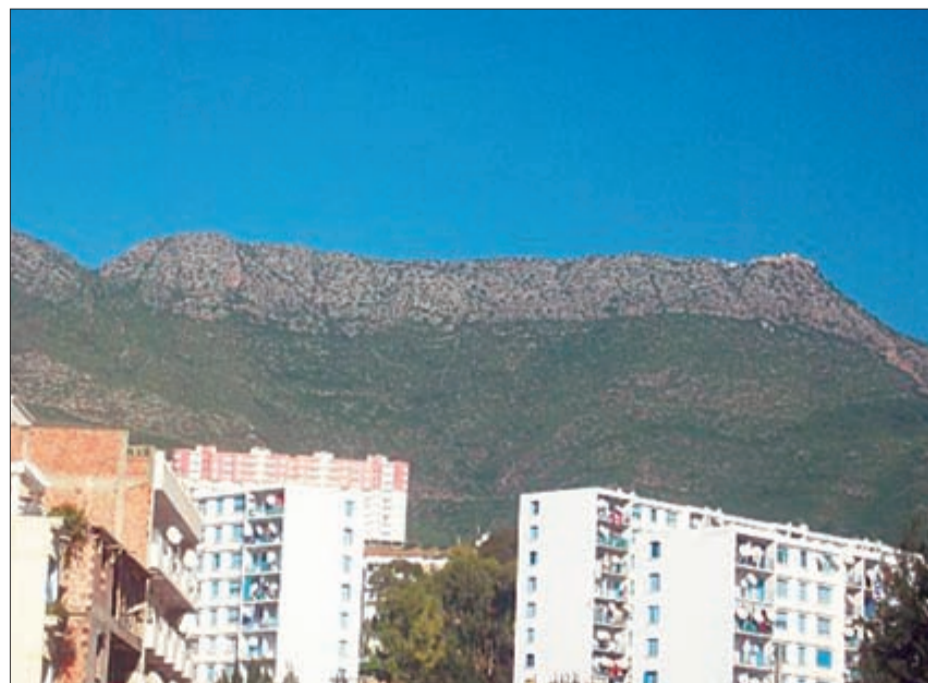
En mai dernier, le port de Djendjen avait traité 296.844 tonnes et un tonnage cumulé de 1.262.810 tonnes (produits

agricoles, denrées alimentaires, minerais et produits métallurgiques, minéraux et matériaux de construction, produits chimiques et pétroliers...), selon les responsables de l'entreprise portuaire de Djendjen (EPJ).

Cette infrastructure, qui s'est spécialisée depuis peu dans la réception des véhicules et engins roulants, a reçu (entrée et sortie) 505 navires, dont 224 car-carriers.

B. M.

BEJAIA, DÉVELOPPEMENT RURAL

Mobilisation de plus de 4 milliards de dinars

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a affirmé, jeudi dernier, que son département ministériel a mobilisé plus de 4 milliards de dinars pour le développement rural dans la wilaya de Béjaïa qui connaît une dynamique positive en matière de réalisation de projets de proximité.

M. Benaïssa, qui répondait à une ques-

tion d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales sur l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de renouveau rural dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué qu'outre les 1,4 milliard de dinars mobilisés au cours des deux dernières années, "de nouveaux contrats d'un montant de 1,1 milliard de dinars sont en cours de finalisation". M. Benaïssa a ajou-

té dans ce sens qu'un montant de 3,5 milliards de dinars a été débloqué dans le cadre du programme quinquennal 2014 et qui vient s'ajouter aux enveloppes financières allouées par les autres secteurs à cette wilaya, notamment, celui de l'intérieur et des collectivités locales qui consacre à cette wilaya le double de ce que lui consacre le secteur de l'agriculture et du développement rural.

Dans l'objectif de rapprocher les mécanismes aux régions rurales, le ministre a souligné que le projet de loi de Finances complémentaire (LFC) 2011 prévoyait une nouvelle mesure qui confère aux conservateurs des forêts, au niveau de la wilaya, le pouvoir de gestion des Fonds destinés au financement des projets locaux tels le Fonds de développement rural et celui de la lutte contre la désertification qui étaient régis antérieurement par une décision du ministère, ce qui induisait un grand retard dans la réalisation des projets locaux. Cette mesure "nous permettra de gagner du temps et d'agir avec efficacité", a dit le représentant du gouvernement, ajoutant que l'objectif des contrats de gré à gré conclus avec l'entreprise algérienne de Génie rural était l'accélération de la prise des décisions concernant la réalisation des projets de proximité de développement rural.

APS

TLEMCCEN, PLAINE DE HENNAYA

Intensification de l'agrumiculture

Un programme visant l'intensification de l'agrumiculture dans la plaine de Hennaya a été élaboré par la Direction des services agricoles de la wilaya de Tlemcen.

PAR BOUZIANE MEHDI

La plaine de Hennaya est irriguée par les eaux traitées de la station d'épuration de Aïn El-Houtz, a indiqué un responsable de la DSA.

Ce programme porte sur la plantation de plus de 270 ha d'agrumes qui s'ajoutent à la superficie actuelle estimée à plus de 610 ha, a précisé le même responsable, ajoutant que cette plaine avait connu une production abondante et diversifiée d'agrumes à la faveur de ce programme qui repose sur l'exploitation des eaux traitées à des fins d'irrigation.

En plus des agrumes, le programme consiste en la plantation de 100 ha d'oliviers, 200 ha d'autres arbres fruitiers, en plus de la culture du maïs sur 272 ha et de l'apiculture.

La plaine de Hennaya s'étend sur 912 ha et reçoit quotidiennement près de 30.000 m³ d'eau traité à partir de la station précitée implantée dans la commune de Chetouane. Cette station, dotée d'une capacité annuelle de traitement de 11 millions de mètres cubes, est liée à un réseau



de conduites des eaux usées du groupement urbain de Tlemcen. Renforcée par un réservoir d'une capacité de 9.300 m³, elle contribuera à l'extension des superficies irriguées dans la région et à mettre fin à l'irrigation anarchique des terres agricoles basses.

En outre, une association des agriculteurs utilisant les eaux traitées, a été créée dernièrement pour veiller au bon déroulement de l'opération de distribution de ces eaux et leur exploitation rationnelle en matière d'irrigation.

B. M.

ANNABA, COMMUNE D'EL-BOUNI

400 logements sociaux attribués

Les clefs de 400 logements publics locatifs (LPL) neufs ont été remises mercredi à leurs bénéficiaires, dans la commune d'El-Bouni (Annaba), au titre du programme de résorption de l'habitat précaire. Cette opération, organisée en présence des autorités locales et des cadres de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a suscité une immense joie chez les familles bénéficiaires, pressées de rejoindre leurs nouveaux appartements de type F2 et F3, dotés de toutes les commodités nécessaires à une vie décente.

Des véhicules de transport ont été mis

à la disposition des familles concernées pour faciliter leur déménagement, tandis que des bulldozers sont entrés en action, en même temps, pour procéder à la démolition des habitations précaires et à la libération de leur site destiné à accueillir un nouveau projet de construction de logements sociaux.

L'opération d'emménagement dans les logements neufs, réalisés dans la localité de Bouzaroura, se poursuivra jeudi avec la mobilisation des moyens de transport de la commune. Un quota de 2.000 logements, exclusivement destiné à la résorption des

habitations précaires, est inscrit chaque année au profit de la wilaya de Annaba depuis 2008, a fait savoir l'OPGI, rappelant qu'un programme de 40.000 logements, toutes formules confondues, a été affecté à la wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014.

Quelque 16.000 habitations précaires, réparties à travers divers sites de la wilaya, ont été recensées en 2010, selon des statistiques de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP).

APS

GUELMA, PROTECTION CIVILE

Des équipes de sauvetage en stage régional

Pas moins de 180 éléments de la Protection civile, membres d'équipes de sauvetage spécialisées dans la localisation de survivants sous les décombres, en activité dans trois wilayas du pays, ont effectué, la fin de la semaine dernière, un stage de formation de quatre jours à Guelma. Le regroupement qui se tient au parc du complexe sportif Soudani-Boudjemaâ a accueilli, sous des tentes dressées pour la circonstance, les agents d'intervention des wilayas de Guelma, Annaba et El Tarf (60 par wilaya)

qui vont simuler un sauvetage dans un immeuble sinistré à la cité Ain-Defla, sur les hauteurs de la ville. Une bâtisse où s'était produite, en 2004, une explosion due à une fuite de gaz naturel, et qui avait fait plusieurs victimes. Le stage est organisé dans le cadre d'un programme 2011 tracé par la direction générale de la Protection civile, selon le responsable de la cellule de communication de la direction de wilaya de ce corps constitué qui a précisé que plusieurs regroupements similaires sont prévus depuis le 7 et ce jusqu'au 30

juin courant à travers le pays. Les organisateurs ont indiqué que le but recherché est de préparer les agents formant les équipes de sauvetage aux interventions d'urgence et de les familiariser avec les équipements récents de sauvetage sous les décombres, en cas d'accident ou de calamité naturelle.

L'explosion qui avait entièrement détruit l'immeuble où doit s'opérer la simulation avait provoqué la mort de huit personnes et occasionné de graves blessures à 14 autres.

APS

CONSTANTINE

210 emplois créés par la Conservation des forêts

Une cinquantaine d'emplois saisonniers et 160 autres dans le cadre de l'insertion professionnelle, vont être créés à Constantine à la faveur de la campagne de prévention des incendies de forêts, entamée au début du mois de juin, a annoncé la Conservation des forêts. Selon M. Kheïreddine Saïghi, chef de service au sein de cette structure, ces nouvelles recrues seront encadrées par 65 agents de la Conservation des forêts, mobilisés afin de garantir l'efficacité de la campagne de prévention, qui a également donné lieu à la mise en place d'une commission permanente de suivi, au siège de la wilaya.

Le personnel réquisitionné aura à conduire de nombreuses tâches à même de minimiser les risques de départs de feux et de faciliter les opérations de lutte, comme les actions de désherbage sur les bas-côtés des axes routiers, l'aménagement de points d'eau, la mise en place de ceintures de sécurité près des fermes agricoles proches des forêts et l'ouverture de pistes d'accès sur une centaine de kilomètres. Neuf (9) postes de vigie sont également installés dans des zones "sensibles" de la wilaya (forêts, maquis et broussailles) qui s'étendent sur 27.556 hectares, soit 11,56 % de la superficie de la wilaya.

ORAN

25 exposants au Salon international de l'agroalimentaire

Quelque 25 exposants entre fournisseurs en équipement et prestataires de services dans le domaine de l'agro-alimentaire prendront part au premier Salon international de l'industrie agroalimentaire d'Oran (SIAGRO) qui a lieu depuis hier 13 juin et ce, jusqu'au 15 juin au palais des expositions à haï Médina J'dida d'Oran, ont indiqué les organisateurs.

Placé sous le thème "La contribution du secteur des industries agroalimentaires à la sécurité alimentaire nationale", ce rendez-vous professionnel, qui réunit des opérateurs nationaux et étrangers (France et Tunisie), est une opportunité de plus pour découvrir différents marchés maghrébins et européens, a déclaré à l'APS le directeur du salon.

Cette rencontre, qui se veut une vitrine de l'agro-alimentaire, constituera un espace d'échanges et de rencontres afin de consolider les liens économiques et commerciaux entre opérateurs et de leur faire bénéficier du savoir des experts qui animeront, en parallèle, des journées techniques.

Au programme de ce salon d'affaires figurent des conférences et des tables rondes, animées par des experts.

Des rendez-vous personnalisés sont organisés, à l'occasion de ce salon, avec une sélection de plusieurs acheteurs et partenaires nationaux et internationaux.

L'objectif de cette manifestation, qui s'inscrit dans la stratégie du ministère de l'Industrie, de la PME et de promotion de l'investissement, est d'améliorer l'environnement des affaires, a ajouté le directeur du salon.

APS

PALESTINE

Mohammad Dahlane exclu du Fatah

Le Comité central du Fatah a décidé l'exclusion de Mohammad Dahlane, visé par une enquête interne, a indiqué dimanche l'agence palestinienne Wafa citant un communiqué du Fatah.

"Le Comité central a décidé l'exclusion du mouvement de Mohammad Dahlane, de mettre fin à toute relation officielle avec lui et de le déférer à la justice", précise le communiqué du Fatah. "Le Comité central a décidé de transférer aux juridictions compétentes le dossier Dahlane pour les affaires de corruption et de crime mentionnées dans le rapport de la commission d'enquête qui a commencé ses travaux il y a plusieurs mois", selon les mêmes sources. Le Comité central a "également décidé d'autoriser la commission d'enquête à étendre ses investigations aux personnalités liées à M. Dahlane", a-t-on ajouté.

Il était également visé par une enquête sur l'origine de sa fortune et sur une tentative supposée de créer une milice personnelle, selon la presse.

IRAK

Un attentat fait sept morts à Bagdad

Sept personnes, dont quatre policiers, ont péri dimanche en Irak, dans des explosions ou des fusillades, a indiqué la police.

3 jeunes gens ont été tués et 14 autres ont été blessés par deux engins explosifs sur un terrain vague utilisé par des adolescents pour jouer au football à Jihad, un quartier dans le sud de Bagdad, a indiqué une source du ministère de l'Intérieur. Dans le centre de Baqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, 3 policiers ont été tués et 4 autres ont été blessés par des inconnus qui ont ouvert le feu sur eux alors qu'ils étaient en faction à un poste de contrôle, selon le centre des opérations de la province. Par ailleurs, à Qaiyara, à 230 km au nord de Bagdad, 1 policier a été tué et 1 autre a été blessé par un engin explosif, selon la police.

GRÈCE

Manifestation contre le plan d'austérité

Des milliers de Grecs ont pris part dimanche à une manifestation pour le troisième dimanche de suite devant le Parlement à Athènes pour protester contre le nouveau plan d'austérité préparé par le gouvernement et pour soutenir un appel à la grève générale lancé pour mercredi prochain. Au moins 15.000 personnes, selon la police, se sont rassemblées sur la place Syntagma, la plus vaste de la capitale. Les participants ont annoncé leur intention de former une chaîne humaine autour du Parlement mercredi prochain, jour de la grève générale et du début de l'examen parlementaire du plan d'austérité présenté par le gouvernement. Le gouvernement veut faire approuver par le Parlement une nouvelle série de mesures d'austérité destinées à économiser 28 milliards d'euros d'ici à 2015, en réponse aux demandes des créanciers de la Grèce, qui espèrent ainsi obtenir une nouvelle aide financière.

APS

LÉGISLATIVES EN TURQUIE

Le parti d'Erdogan vainqueur sans majorité absolue

Les élections législatives en Turquie ont offert une victoire attendue au parti conservateur AKP du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, qui n'obtient toutefois pas le nombre de sièges requis pour convoquer un référendum constitutionnel. Après le décompte de 99,7 % des bulletins, le parti conservateur est crédité de 49,9 % des suffrages, mais cela n'est pas suffisant pour réunir les 330 élus nécessaires sur les 550 que compte le Parlement. Selon les projections, l'AKP devrait obtenir 325 sièges, soit 5 de moins que le nombre exigé pour la convocation d'une consultation référendaire.

Aux précédentes élections de 2007, l'AKP, créé à partir d'une formation islamiste interdite à la fin des années 1990, libéral au plan économique et conservateur sur les questions de société, avait recueilli 46,5 % des voix et 331 élus. Les conservateurs vont donc devoir passer des alliances avec d'autres formations politiques pour mettre en oeuvre leur projet de réforme de la loi fondamentale rédigée il y a près de 30 ans lors de la



période militaire. Erdogan a lui-même pris acte du message transmis par les électeurs turcs en annonçant qu'il allait travailler à dégager un consensus avec ses opposants pour donner au pays une nouvelle Constitution.

L'AKP s'assure une troisième législature, mais l'absence de majorité qualifiée a été accueillie favorablement par les observateurs, qui y voient une chance pour la démocratie et pour l'économie de la Turquie.

Le principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP, centre-gauche), obtient 25,9 % des suffrages (135 sièges) et la troisième force politique du pays, le Parti du mouvement nationaliste (MHP), est créditée de 13,1% des voix (54 sièges). Après avoir voté dans une école

primaire transformée en bureau de vote sur la rive asiatique d'Istanbul, Erdogan a déclaré que ce scrutin devait donner la parole au peuple

Principes démocratiques.

Quinze partis concourent à ces élections pour 7.695 candidats, y compris les indépendants. Pour obtenir une représentation au Parlement, un parti doit obtenir au moins 10% des voix sur le plan national. Ce seuil, l'un des plus élevés au monde, empêche beaucoup de petites formations d'avoir des députés. Certains, comme le parti pro-kurde Paix et Démocratie (BDP), contournent la difficulté en présentant des candidats indépendants, qui peuvent ensuite les représenter au Parlement s'ils sont élus.

R. I./Le Point

YEMEN

Le vice-président refuse le dialogue avec l'opposition

Le vice-président et président par intérim Abd-Rabbou Mansour Hadi a refusé dimanche de discuter avec l'opposition d'un transfert du pouvoir au Yémen, rapportent plusieurs personnalités de l'opposition à Reuters

Huit jours après l'évacuation vers l'Arabie saoudite du président Ali Abdallah Saleh, blessé dans l'attaque de son palais à Sanaa, un membre d'un groupe de partis d'opposition a déclaré que les efforts "américains et européens pour un dialogue de sortie de crise avaient échoué".

Le président par interim se dit préoccupé par la gestion de la crise du carburant et le cessez-le-feu, ainsi que la sécurité dans les provinces.

Depuis le départ du chef de l'Etat samedi dernier, un cessez-le-feu est de rigueur à Sanaa, théâtre pendant les deux semaines précédentes de violents combats qui ont fait 200 morts entre les forces présidentielles et des tribus ralliées à l'opposition.

La ville est toutefois quasiment paralysée par des pénuries de carburant et d'électricité alors que parallèlement, la situation s'aggrave dans la province méridionale d'Abyan.

Le ministère yéménite de la Santé a promis l'envoi de 10.000 tonnes de matériel médical aux habitants ayant fui la

ville, dont environ 10.000 sont regroupés dans le port d'Aden.

Sur le plan politique, les partis d'opposition ont annoncé la formation de leur propre assemblée transitoire dans un délai d'une semaine si Saleh refuse de céder le pouvoir, qu'il détient depuis près de 33 ans. Ali Abdallah Saleh a refusé à trois reprises de signer un accord de sortie de crise, négocié par les pétro-monarchies

arabes du Golfe, prévoyant son départ du pouvoir dans un délai d'un mois et la formation d'un gouvernement transitoire.

Le chef de l'Etat n'est pas apparu en public depuis l'attaque de son palais, le 3 juin. Selon des sources médicales, il souffrirait de brûlures et aurait été atteint par des éclats métalliques.

R. I./Agences

SOMALIE

Cheikh Charif Ahmed jure de vaincre Al Qaïda et les Chabaab

Le président somalien Cheikh Charif Ahmed a déclaré dimanche que les forces de sécurité finiraient par battre Al Qaïda et sa "franchise" locale, la milice islamiste des Chabaab, à la suite de la mort, mardi à Mogadiscio, de Fazoul Abdullah Mohamed, l'un des principaux chefs djihadistes en Afrique de l'Est.

"Nous allons vaincre Al Qaïda et Al Chabaab en Somalie, qui sont faibles et vont disparaître", a-t-il dit. "La mort (de Mohamed) est un revers majeur pour les

Chabaab et Al Qaïda (...) Il représentait un lourd fardeau pour notre gouvernement et les pays voisins", a-t-il dit aux journalistes. Le Comorien Mohamed dirigeait, croit-on, le réseau d'Al Qaïda en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique depuis le sud de la Somalie où il se cachait depuis plus de dix ans après avoir été accusé d'avoir été le "cerveau" du double attentat contre les ambassades des Etats-Unis à Nairobi et à Dar es-Salaam qui fit 240 morts en 1998.

Agences



NOUVEAU VOLKSWAGEN CRAFTER

BAISSE DE CONSOMMATION ET DE COÛTS D'ENTRETIEN

Le nouveau Crafter arrive sur le marché européen avec un design affûté, un intérieur optimisé, des moteurs TDI dernière génération à la fois économes et puissants et un coût de carburant et de maintenance sensiblement réduit.



FRANCIS GUY RESPONSABLE DE LA GAMME VU / VI CHEZ DIAMAL

«NOTRE AXE DE DÉVELOPPEMENT REPOSE SUR UNE GAMME ET UN MOTEUR»

KIA MOTORS ALGÉRIE LANCE LA NOUVELLE PICANTO
PLUS PUISSANTE. PLUS STYLE ET PLUS POP



NOUVEAU VOLKSWAGEN CRAFTER

BAISSE DE CONSOMMATION ET DE COÛTS D'ENTRETIEN

Le nouveau Crafter arrive sur le marché européen avec un design affûté, un intérieur optimisé, des moteurs TDI dernière génération à la fois économes et puissants et un coût de carburant et de maintenance sensiblement réduit.

ble sur l'Amarok et le T5 délivre un couple maximum de 400 Nm (+ 40 Nm) disponible dès 1.800 tr/min. Les performances sont au rendez-vous dans toutes les situations. Les deux autres versions se distinguent, elles aussi, par leur sobriété exemplaire et leurs réserves de puissance.

Une consommation à la baisse, un coût de carburant et de maintenance en recul de 25%

Les nouveaux moteurs quatre cylindres du Crafter préservent à la fois l'environnement et le budget de carburant et de maintenance de leur propriétaire. En plus d'une forte réduction des dépenses de carburant, c'est avant tout la baisse des coûts d'entretien qui a permis dans certaines conditions d'abaisser de 25% les coûts d'entretien et d'utilisation du véhicule.

Un design rajeuni à l'avant et dans l'habitacle

Visuellement, le nouveau Crafter se distingue par un design modifié avec une grande sensibilité. Avec le graphisme horizontal de la grille de calandre et le cache avant désormais d'un seul tenant, le visage du Crafter s'inscrit dans le code esthétique



actuel de Volkswagen, partagé par le Caddy, l'Amarok et la gamme T5. Rajeuni, l'intérieur fait appel à des matériaux frais et robustes. À l'intérieur, comme à l'extérieur, on remarque le nouveau design des emblèmes VW. Les monogrammes chromés arborent également un nouveau look.

Une offre complète de versions et d'options

Amélioré jusque dans les moindres détails, le Crafter est, cette fois encore, décliné dans une multitude de versions. Ainsi, la gamme Crafter couvre trois catégories de poids (3 t, 3,5 t et 5 t), trois empattements

(court, moyen et long) et quatre carrosseries (Fourgon, Combi, Plateau et Châssis-cabine). D'autre part, les versions Fourgon et Combi sont disponibles en quatre hauteurs de toit, le Fourgon pouvant même être commandé avec un porte-à-faux allongé.

SAIDA (CITROËN, MAHINDRA ET SCANIA)

Un groupe en constante évolution



Le distributeur algérien des marques Citroën, Mahindra et Scania, Saida (groupe GBH) affiche la forme des grands jours en cette année 2011. Ainsi,

ses ventes marquent de nouveaux exploits en évoluant de 26% au mois d'avril avec 686 unités. Au cumul 2011, Saida a progressé de 33% dans le VN après avoir



vendu 2.452 véhicules. Ainsi, dans le détail, la marque Citroën enchaîne les records. Depuis sa reprise par le groupe GBH à travers sa filiale algérienne Saida, la marque aux chevrons réalise un mois record, notamment avec la commercialisation de 639 véhicules durant le mois d'avril 2011 (contre 501 en 2010) ce qui montre une progression de 27%.

Au premier trimestre, Citroën enregistre une progression de 34% par rapport à la même période de l'année passée ; soit 2.282 livraisons en 2011

contre 1.700 en 2010.

Le segment des VP progresse pour sa part de 25% au cumul 2011 avec la commercialisation de 1.734 véhicules (contre 1.378 en 2010). Le segment des VUL pour sa part signe des ventes en nette progression de 70% en passant de 322 ventes en 2010 à 548 en 2011.

Les modèles qui ont fortement marqués les ventes de Citroën sont la C3 (+120%) et le Berlingo VP (+40%).

Mahindra progresse de 17%

Pour sa part, la marque Mahindra, toujours distribuée par Saida, progresse de 17% au premier trimestre 2011. Mahindra a commercialisé 170 véhicules contre 145 à la même période de 2011.

Sur le mois d'avril, la marque indienne a vu ses ventes grimper à 47 unités contre 41 en 2010. Pour les responsables de la marque en Algérie, "la disponibilité des véhicules depuis fin avril est un atout majeur pour la marque et ses futurs clients qui pourront repartir à bord de leur Pick-Up rapidement".

M. FRANCIS GUY, RESPONSABLE DE LA GAMME VU / VI CHEZ DIAMAL

«Notre axe de développement repose sur une gamme et un moteur»

Rencontré en marge de la visite organisée par DAF Trucks à ses usines aux Pays-Bas, M. Francis Guy, responsable de la gamme VU / VI du groupe Diamal (qui distribue DAF en Algérie), nous a expliqué que la stratégie de la marque repose dans la phase

actuelle sur une gamme et un moteur. Il met l'accent sur l'élargissement progressif du réseau de distribution mais pense que la formation du personnel et des techniciens du réseau est le plus grand défi que doit relever DAF.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR :
HAMID ABBASSEN

Pouvez-vous nous présenter DAF d'une manière globale avec un focus sur la présence de la marque en Algérie ?

En ce qui concerne DAF en Algérie, ce qu'il faut savoir c'est que la marque a été lancée en 2009, donc elle est encore jeune sur le marché algérien, même si elle est relativement ancienne dans les pays du Maghreb, puisque DAF existe depuis très longtemps au Maroc. Il y a quelques années, une usine d'assemblage DAF existait encore dans ce pays. D'ailleurs, les clients de l'ouest algérien connaissent bien la marque DAF, puisque à l'époque de l'ouverture des frontières, beaucoup de camions DAF venaient du Maroc. DAF a donc été lancé en 2009, confié à CFAO DIAMAL. Je dirais que c'est logique puisque au Maroc c'est CFAO qui distribue cette marque. Concernant la gamme et le positionnement de DAF en Algérie, on a délibérément choisi d'offrir un nombre restreint de produits au départ de façon à pouvoir exercer une qualité de service après vente importante. On s'est donc concentré sur une gamme (CF) et un moteur (le MX de 12,9 litre) avec des puissances diverses (410 et 460ch). Notre axe de développement repose pour le moment sur une gamme et un moteur et on a choisi la gamme CF surtout en version Tracteur (4x2 et 6x4) et aussi en version Porteur Beine d'une façon plus modeste. Il faut bien dire que le marché du poids lourd en Algérie est surtout orienté sur le Tracteur, puisque le marché de la construction étant un petit peu à l'arrêt, la demande de camions de qualité a suivi le mouvement et est elle aussi un peu à l'arrêt. Aujourd'hui, le segment des Tracteurs routiers connaît beaucoup de développement parce qu'il y a plus d'échange entre provinces, vue que le programme autoroutier commence à être livré. DAF trucks fait partie du groupe américain PACCAR, qui notamment aux USA fabrique ses gros camions pleins de chrome "Peterbilt" et Kenworth. DAF a connu une croissance exponentielle sur la gamme des tracteurs, puisque la marque est actuellement leader en Europe alors qu'il y a 10 ans le constructeur était installé à la 5e position. Sur le segment des porteurs, DAF est en 3e position seulement, mais un plan de développement est en cours pour avoir plus d'applications disponibles notamment dans le secteur du BTP, et dans d'autres secteurs aussi comme les municipalités, etc, qui ont besoin d'applications spécifiques. Aujourd'hui, DAF est la marque leader en Europe dans le segment des tracteurs, je pense que cela est principalement dû à son positionnement technologique qui repose sur la performance économique, c'est-à-dire tout est fait chez DAF pour que l'utilisateur du camion gagne de l'argent, donc ça veut dire un niveau de fiabilité très élevé grâce à des moteurs solides mais seins, des cabines très résistantes qui comportent un minimum de pièces possible notamment les pare-chocs qui ne sont pas en plastique mais en acier.



DAF a aussi fourni un grand effort sur la consommation des moteurs. En Europe, le carburant étant cher, aujourd'hui DAF se positionne parmi les meilleurs constructeurs en termes de consommation spécifique des moteurs à une puissance donnée, notamment la gamme des moteurs MX qui parmi les plus efficaces.

Avez-vous l'intention d'enrichir la gamme commercialisée en Algérie ?

Clairement, nous comptons sur la même gamme CF avec toujours le même moteur, on ne change pas d'axe de développement. Nous souhaitons simplement renforcer notre position sur le segment des tracteurs à court terme, car aujourd'hui c'est le segment le plus porteur. Nous continuerons aussi à travailler sur les deux versions qui sont les 4x2 et 6x4. Dans les deux années qui viennent c'est notre axe de développement.

Le gouvernement algérien a pris certaines décisions qui ont pour objectif de favoriser l'investissement et la création d'emplois. Comment comptez-vous profiter de cette situation ?

Effectivement les récentes annonces ont contribué à soutenir le marché du camion lourd dans les mois et années qui viennent notamment avec les crédits qui vont être alloués aux jeunes entrepreneurs dans le cadre de l'ANSEI, ceci va soutenir le marché du camion. Le marché des plus de 16 tonnes concernant les marques européennes présentées en Algérie sera, selon moi, compris entre 4.000 et 4.500 unités en 2011. Nous espérons approcher les 3 à 4% de parts de marché ce qui représente environ près de 120 unités mini-

tion du réseau. Travailler sur un camion DAF requiert une certaine connaissance technique et il est difficile de faire passer ces formations à court terme. On développe donc le réseau régulièrement sans vouloir donner notre accord à n'importe quel agent pour distribuer DAF.

Pour développer et offrir un service après-vente de qualité et répondre aux besoins des clients DAF en Algérie, Diamal compte appliquer un nouveau mode de formation pour ses techniciens et personnels ; pouvez-vous avoir des détails sur ce volet ?

En matière de formation, on a besoin de travailler sur la partie théorique de la technologie des camions, et pour se faire nous avons mis à disposition un outil internet qui est basé sur du e-learning, c'est-à-dire que sous la férule d'un formateur, le stagiaire se forme via internet. Le système est fort simple, on s'inscrit et on va dérouler des cours relativement simples au début et plus compliqués à la fin qui vont permettre au mécanicien ou à l'électronicien d'augmenter ses connaissances théoriques sur les camions, notamment en matière de diagnostic. C'est quelque chose qui va nous permettre de former plus de gens et à distance, il n'est plus nécessaire de les faire venir, ils peuvent par exemple après les heures de travail se former, donc c'est aussi intéressant puisque l'atelier reste ouvert et les mécaniciens sont là, et après les heures de travail, dans les heures supplémentaires par exemple ils peuvent se former, et c'est en direct sur internet. Le principe est simple, ils répondent à des questions et si la réponse est mauvaise on leur explique pourquoi, et on leur dit ce qui fallait répondre. Il y a tout un suivi pédagogique afin de pouvoir leur donner des qualifications à partir du moment où il aurait obtenu un niveau suffisant.

H. A.



SELON LES ORGANISATEURS
DE LA F1

Annulation du Grand Prix automobile «F1» du Bahreïn 2011



Le Grand Prix du Bahreïn de Formule 1 «2011» a été retiré du calendrier, ont annoncé jeudi les organisateurs «Alors que le Bahreïn aurait été enchanté de voir le GP se tenir le 30 octobre, en conformité avec la décision prise par le Conseil mondial du sport automobile, l'entité décisionnaire de la Fédération Internationale, la FIA, il est devenu clair que ce calendrier ne pourrait être tenu», a déclaré Zayed R. Alzayani, l'un des responsables du circuit international du Bahreïn, dans un communiqué. «Nous voulons que notre rôle en Formule 1 continue d'être aussi positif et constructif qu'il l'a toujours été. Dans le meilleur intérêt du sport, nous ne poursuivons pas nos démarches de reprogrammation de la course cette saison», a-t-il poursuivi. «Nous espérons accueillir les écuries, leurs pilotes et leurs supporteurs à nouveau au Bahreïn l'an prochain», a ajouté M. Alzayani.

VOLKSWAGEN/MAN

MAN rejette l'offre VW jugée trop faible



Le conseil d'administration au constructeur de camions lourds MAN a rejeté une offre publique de rachat par le constructeur automobile allemand Volkswagen, en affirmant que le prix était trop bas et recommander ainsi à ses actionnaires de ne pas souscrire au rachat. Le prix offert par Volkswagen, premier constructeur automobile d'Europe, «ne reflète pas adéquatement la valeur de l'entreprise», a déclaré le conseil d'administration MAN dans un communiqué, ajoutant qu'il «ne peut pas recommander» l'offre aux actionnaires. VW a fait une offre d'achat de toutes actions les MAN à un prix de 95,00 Euros (136,80 dollars) pour les actions ordinaires et 59,90 Euros pour les actions de préférence. Cette offre prendra fin le 29 juin prochain. Volkswagen était récemment passé au-dessus de la barre des 30% du capital de MAN, ce qui l'avait obligé à lancer une offre sur le reste du capital selon la loi allemande. De cette fusion dépend aussi l'avenir du fabricant suédois de poids lourds Scania, détenu à 70,9% par Volkswagen et à 17,4% par MAN. A l'heure actuelle, Volkswagen ne se dit pas disposé à augmenter son offre.

KIA MOTORS ALGERIE LANCE LA NOUVELLE PICANTO

Plus puissante, plus style et plus pop

C'est fait, Kia Motors Algérie a lancé la toute nouvelle Kia Picanto, tant attendue après son dernier facelift. Le lancement de la petite citadine «intervient en même temps dans plusieurs régions du monde», a affirmé Abdelhamid Achaïbou, Directeur général de Kia Motors Algérie avant d'ajouter que sa concession a «écoulé, depuis l'introduction du modèle en 2004, pas moins de 35.940 Picanto». Il précisera que le client algérien connaît très bien l'ancienne Picanto mais il «découvrira la toute nouvelle citadine à travers une campagne média très appuyée».

«**C**ette nouvelle génération vient d'être lancée officiellement sur le marché algérien et elle aura autant de succès que sa devancière grâce à son tout nouveau design jeune, dynamique et sportif à la fois», a-t-il aussi déclaré.

Pour sa part, Dallel Haroun, responsable de la communication et du marketing chez Kia Motors Algérie, indiquera que pas moins de «1.100.000 Picanto ont été vendues dans le monde et la nouvelle Picanto destinée aux jeunes fera l'objet de plusieurs facelift entre 2011 et 2017, une voiture qui sera une digne remplaçante de sa devancière», dira-t-elle.

La nouvelle citadine qui bénéficie, elle aussi, de l'ADN du new design lancé par la marque est proposée sur le marché algérien avec deux finitions, à savoir Style et Pop. Elle sera aussi disponible sur le marché algérien en huit coloris ; blanc neige, vert citron, bleu diamant, café, rouge, gris argent, gris souris et noir.

Plus longue que sa devancière, avec un plus long empattement, la toute nouvelle Kia Picanto offre une cabine plus spacieuse, de 27% que celle du modèle précédent, afin d'assurer un total confort à ses passagers. Proposée pour la première fois en cinq et trois portes, la toute nouvelle Kia Picanto redéfinit sa position afin d'être l'une des voitures les plus compétitives du segment des citadines.

En regardant la position de



la nouvelle Kia Picanto, par exemple, il y a un plus grand sentiment de stabilité et de force qui est souligné par les arches de roues musclés, le bas de caisse large et les jantes en alliage agrandies. La face avant de la toute nouvelle Kia Picanto exprime la même vigueur et le même raffinement que les modèles SUV de la marque.

L'arrière du véhicule se caractérise par un design chic et moderne et une conception équilibrée et cohérente ; une lunette arrière qui s'adapte parfaitement aux dimensions du véhicule et au hayon, des feux arrière redessinés, pour plus de contraste et un aspect plus sportif, et un pare-chocs arrière plus large donnant au véhicule une certaine robustesse.

Côté motorisation, la new

Picanto sera animée par une seule motorisation plus puissante que sa devancière. Elle roulera avec un bloc 1.2 essence développant 87ch à 6.000 tr/mn pour un couple maxi de 12.2 kg.m à 4000 tr/mn. Ce moteur de 4 cylindres de 16 soupapes peut propulser le véhicule à une vitesse maxi de 169 km/h.

Pour une totale protection en cas d'impact, la toute nouvelle Kia Picanto a été fabriquée avec un pourcentage plus élevé d'acier à haute résistance en forme d'anneaux renforçant les boucles au niveau des piliers B et C, le plancher et le toit. Des renforts supplémentaires ont été installés à l'avant du véhicule entre les pivots et le capot pour plus de rigidité et de solidité.

Pour la sécurité active et passive, elle est dotée d'airbag conducteur, d'appui-tête avant actifs, de ceintures de sécurité avant à trois points E.L.R réglable en hauteur, d'un système ISOFIX pour siège enfant, de trois ceintures de sécurité à l'arrière, d'un renforcement des portières, d'un système de sécurité enfants sur les portières arrière et de feux antibrouillard avant.

Pour le volet équipement, la nouvelle Picanto offrira à ses acquéreurs de nouvelles fonctionnalités introduites pour la première fois ; un pare-brise avec verre à protection UV, des rétroviseurs rabattables électriquement, pare-soleil avec miroirs de courtoisie lumineux, bac de rangement sous le siège passager, espace de rangement sous le plancher du coffre, porte-gobelets à l'avant, sièges arrière (assises et dossiers) rabattables, ordinateur de bord et radio CD MP3 avec 4 haut-parleurs.

Le prix de cette belle citadine varie selon les finitions. La version Style est proposée à 910.000 DA TTC, la Style BVA à 995.500 DATTC, la finition Pop à 995.000 DATTC, Pop avec boîte automatique à 1.055.000 DATTC (TVN incluse). Elle sera disponible à partir de 650.000 DA (licence moudjahidine).

Par ailleurs, la responsable de la communication et du marketing rappellera à l'assistance le jeu lancé par le représentant du constructeur sud-coréen en Algérie, un jeu étalé sur le net via la page Facebook de Kia Motors Algérie, un jeu intitulé « Un tour du Monde à Alger » qui consistait à faire le tour de pas moins de 17 villes à bord de la nouvelle Picanto, et à cette occasion, des cadeaux ont été remis aux dix lauréats.



MISE À JOUR DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL LIGUE 1- WA TLEMCCEN- JS KABYLIE

Les Tlemceniens jouent leur maintien en L1



Après s'être assurée une place en phase des poules de la Coupe de la CAF, la JS Kabylie renoue avec la compétition nationale, en affrontant cet après-midi à partir de 17h le WA Tlemcen en match comptant pour la mise à jour de la 24^e journée du championnat de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, les coéquipiers de Farès Hamiti renouent avec la compétition nationale en allant défier le Widad de Tlemcen, l'une des équipes menacées de relégation.

Le rendez-vous de Tlemcen mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Si cette rencontre ne comporte aucun enjeu pour les Kabyles, il n'en est pas de même pour les Tlemceniens pour qui ce rendez-vous à domicile est capital puisque les trois

points peuvent leur assurer le maintien. Après le match face au Jaraaf du Sénégal, le staff technique de la JSK a accordé une journée de repos à l'ensemble des joueurs qui affichent, depuis quelques temps, une sérieuse saturation en raison de l'enchaînement des matches. La JSK, qui a atteint son objectif principal, à savoir la Coupe d'Algérie, tentera d'arracher une place sur le podium d'autant

Maghreb Fès, premier adversaire de la JSK en phase de poules

Le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la CAF a mis le représentant algérien dans cette compétition dans le groupe B. Outre la JSK, ce groupe est composé du Maghreb Fès du Maroc - premier adversaire des Canaris - et des Nigériens de Sunshine Stars. Le dernier adversaire n'est pas encore connu, puisqu'il s'agira du vainqueur de la confrontation entre les Tanzaniens de Simba et les Congolais de DC Motema Pembe, dont le match retour aura lieu le week-end prochain à Kinshasa. Pour la première journée prévue pour le 15, 16 ou 17 juillet prochain, les camarades de Saâd Tadjer se déplaceront au Maroc pour croiser le fer avec le Maghreb Fès avant de recevoir 15 jours après les Nigériens du Sunshine Stars. La rencontre contre le vainqueur du match de Kinshasa se déroulera durant le mois de Ramadhan. La JSK a ainsi bénéficié d'un tirage au sort relativement clément et a beaucoup de chances d'atteindre les demi-finales prévues en octobre prochain. Dans l'autre groupe figure le tombeur de l'ES Sétif, le Kaduna Utd du Nigeria, l'Asec Mimosas de Côte d'Ivoire, l'Interclub de l'Angola et le Club Africain de Tunis.

M. S.

APRÈS SON ÉLIMINATION EN COUPE DE LA CAF

Se concentrer sur le championnat pour sauver sa saison

L'ES Sétif se dirige vers la pire saison de son Histoire. En effet les coéquipiers d'Abdelmoumen Djabou ont très mal amorcé cette saison, puisqu'après leur élimination en Coupe d'Algérie par l'USM Harrach en demi-finale et l'élimination en Ligue des champions africaine par le club camerounais Coton Sport aux huitièmes de finale, les Sétifiens ont enregistré une autre élimination aux huitièmes de finale (bis) de la Coupe de la CAF face au club du Nigeria le Kaduna Unt. L'Entente n'a désormais d'autre objectif que de tenter de terminer cette saison parmi le trio de tête en championnat pour envisager de disputer les prochaines compétitions continen-

tales. Si la crise, qui secoue le club depuis quelques temps déjà, reste en l'état il y a fort à craindre qu'il rate le podium. En dépit de la grande volonté des joueurs ayant effectué le déplacement au Nigeria, les poulains d'Abassen n'ont pas réussi à préserver leur petite avance (1-0) du match aller, en s'inclinant sur le score lourd de 3 à 0, mettant de ce fait fin à tout espoir dans cette compétition.

Cette nouvelle contre-performance permettra néanmoins à l'Entente de revoir ses cartes en prévision de la saison prochaine. Elle se trouve actuellement à la 5^e place avec 39 points soit à 5 longueurs du dauphin et peut donc revenir au classement d'autant qu'il lui reste encore

qu'il lui reste à disputer 3 matches à domicile. En revanche ce rendez-vous abrité par la ville des Zianides est important pour les Tlemceniens pour quitter leur 14^e place au classement général, en attendant le dernier match-retard prévu samedi prochain à Alger face au MC Alger. Il est vrai que la décantation se précise et que la JS Kabylie n'a plus de chance de jouer le titre se trouvant à 21 points du leader, l'ASO Chlef, mais elle peut améliorer son classement général et éventuellement terminer la saison sur le podium. Pour le match d'aujourd'hui, Rachid Belhout compte mettre en place une équipe composée de joueurs qui manquent de temps de jeu et laisser se reposer les titulaires pour le reste du parcours. Parmi les joueurs pouvant être alignés cet après-midi figurent Choukri et Amada. Le Malgache, ne joue plus avec l'équipe depuis un moment et pourtant c'est un joueur qui peut apporter un plus à l'équipe comme il l'a déjà fait face à l'ES Mostaganem lors des 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie. «*La JS Kabylie jouera le titre la saison prochaine*» promet le premier responsable de cette formation qui tient pour l'instant à gagner les 9 points restants à domicile, face respectivement aux MC Saïda, USM Blida et MC Alger pour retrouver le haut du tableau avant d'enchaîner par la suite avec les matches à l'extérieur, contre l'Entente de Sétif, Saïda, le MC El Eulma avant de clôturer avec l'USM Alger.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Domenech a été approché mais n'a pas déposé sa candidature

L'ancien sélectionneur de l'Equipe de France de football, Raymond Domenech, a "bien été approché" par la Fédération algérienne (FAF) mais "n'a en aucun cas fait acte de candidature" pour succéder à Abdelhak Benchikha, démissionnaire, indique lundi un communiqué des conseillers en communication de Domenech. "A ce jour, M. Domenech a bien été approché afin de mesurer les possibilités d'un rapprochement avec la Fédération algérienne", révèle l'agence Laminak Conseil, dirigée par Pascal Irastorza. "Domenech n'a en aucun cas fait acte de candidature. En revanche, il confirme son attachement à l'Algérie", poursuit l'agence avant de conclure qu'"aucune déclaration complémentaire ne sera faite au cours des prochains jours".

ITTIHAD DJEDDAH

Abdelmalek Ziaya parti pour rester

L'attaquant international algérien de l'Ittihad Djeddah (Div. 1 saoudienne de football), Abdelmalek Ziaya, est bien parti pour rester une autre saison, rapporte lundi le quotidien saoudien Al Jazeera. Selon la même source, l'ancien buteur de l'ES Sétif a remis son passeport aux dirigeants de son club pour l'obtention du visa d'entrée en Europe, en vue du stage d'intersaison. Après un début de saison difficile, Ziaya s'est repris lors des dernières journées de championnat, et en Ligue des Champions d'Asie, en contribuant aux succès de son équipe. Le natif de Guelma s'est engagé avec Al Ittihad en décembre 2009 pour un contrat de trois ans. Il est devenu l'un des cadres du club phare de la capitale saoudienne.

Mehdi Mostefa va s'engager pour 2 ans avec l'AC Ajaccio

Le défenseur international algérien de Nîmes olympique, relégué en Nationale (Div 3 française de football), Mehdi Mostefa, devra s'engager pour deux ans avec l'AC Ajaccio, le nouveau promu en Ligue 1, rapporte lundi le site Foot Africa. L'AC Ajaccio est parvenu à un accord avec le défenseur algérien (27 ans), dont le contrat avec les Crocodiles court jusqu'en 2012. Mostefa devra signer son contrat durant les prochains jours, précise la même source. Le joueur a décidé de changer d'air après la rétrogradation de Nîmes en National. Mehdi Mostefa va retrouver ainsi à Ajaccio son coéquipier en Equipe nationale, Carl Medjani. Formé au sein du club de Fontaines-Dijon, Mehdi a rejoint Nîmes en 2007.

GALA DE BOXE PROFESSIONNELLE À BOUMERDES

Mohamed Yassa face au Colombien Ignacio Mendoza

Un gala de boxe professionnelle entre le pugiliste algérien Mohamed Yassa et le Colombien Ignacio Mendoza sera organisé dans la soirée de jeudi prochain à Boumerdes. Programmé en 10 rounds, ce combat est prévu à la salle omnisports de Boumerdes à partir de 19 h, a-t-on appris de l'organisateur de ce gala, Medress Khelifa, qui a précisé que ce match de boxe compte pour le classement international de la Fédération mondiale de boxe professionnelle (IBF). En ouverture de ce gala, les organisateurs ont prévu trois autres combats professionnels organisés par la Fédération algérienne de boxe (FAB). Le premier combat mettra aux prises le pugiliste algérien Cherfaoui Sofiane au Malien Sissi Al Alpha, dans la catégorie des moyens, soit la même catégorie qui réunira, au titre du 2^e combat, les boxeurs algériens Khermach Mourad (Béjaïa) et Ali Younes (Boumerdes). Les boxeurs Boudmirane Brahim et Chibane Mounir croiseront les gants dans un troisième combat dans la catégorie des Welters. Selon le même programme élaboré en la circonstance, cette soirée de gala se poursuivra après le match phare de la soirée, par la tenue de deux autres combats amateurs et d'un troisième en catégorie filles.

M. S.



ACCUSÉ levez-vous !



MANIE

Jeune, beau, riche et kleptomane

Certains voleurs sont mus par d'autres motivations que le besoin et les privations. C'est le cas dans cette affaire.

PAR KAMEL AZIOUALI

Yamina, la cinquantaine, était pressée et elle eut beau regarder autour d'elle, il n'y avait pas la moindre trace ni de bus ni de taxi. C'est alors qu'une belle voiture s'arrêta juste devant elle.

- Alors, yemma, je vous dépose quelque part ?

Pendant un moment, elle hésita, puis ayant vu qu'il y avait au volant un jeune homme qui devait avoir l'âge de son fils, elle crut un moment reconnaître un de ses amis.

- Tu n'es pas un ami de mon fils Farès ? Il a le même âge que toi, 22 ou 23 ans...

- Non... Je ne connais pas votre fils, madame, mais je vous emmène sans problème où vous voulez. Avec ces fleurs et ces fruits que vous avez sur les bras, vous allez sûrement rendre visite à une amie ou à un malade.

- Je vais rendre visite à ma fille qui vient d'accoucher. Je suis sortie de mon travail et je vais la voir. Autrement, je partirai avec mon mari ou avec mon fils dont



je viens de vous parler.

- Il n'y a pas de problème, madame, la voiture est là, le réservoir est plein d'essence et on va vous emmener voir votre fille. C'est un garçon ou une fille.

- Un garçon.
- Félicitations. Je peux même vous attendre pour vous raccompagner chez vous !

- Oh ! Merci, merci... ce sera inutile parce que mon fils est en route pour la clinique. Je rentrerai avec lui.

Mise en confiance, la femme ouvrit la portière arrière et s'installa après avoir posé près d'elle son bouquet de fleurs et le sachet de pommes. Quant à son gros sac à main elle le posa sur ses genoux.

Dès qu'elle se fut installée, le jeune

homme éteignit la radio-cassette mais elle eut le temps de remarquer qu'il était en train d'écouter de la musique classique.

- Excuse-moi mon fils, mais je dois avouer que tu es quelqu'un de merveilleux. Tu es jeune, beau, poli, gentil, ta voiture est très propre et tu écoutes de la musique classique... Rien à voir avec tous ces jeunes qui écoutent le raï ou Lady Gaga...

- Chacun son éducation, madame.

- C'est vrai. Et cette voiture elle est à toi ou à ton père ?

- Hum... je crois que votre question est mal posée, madame. Cette voiture, je l'ai achetée avec mon argent. Je suis ingénieur en informatique. Je gagne bien ma vie, et de temps en temps, je rends service aux gentilles dames comme vous.

- Ah ! tu es vraiment un brave garçon. Tu n'es pas encore marié ?

- Non.
- Parce que tu es jeune ?

- Non... pas spécialement. J'ai 24 ans mais le problème n'est pas là. Si je trouve une fille qui me plaît, je me marie. Il n'y a pas de problème. Maintenant, si vous connaissez une fille mignonne, gen-

tille...

- Et qui aime la musique classique ? ajouta Yamina en riant.

- Oui, pourquoi pas ? Moi, j'ai une grande admiration pour les musiciens anciens. C'étaient des génies. Je ne parle pas seulement de Beethoven ou de Mozart... mais aussi des nôtres. Avant, la vie était simple et meilleure, n'est-ce pas madame ? Et les gens ne faisaient pas n'importe quoi. Mon grand-père qui est toujours en vie a une Peugeot 203 de 1955. Elle roule toujours. Elle a des pièces qu'il n'a jamais changées... Alors que ma voiture qui n'est âgée que d'une année, je lui ai changé presque toutes les pièces de son moteur.

- C'est vrai, mon fils... Ah ! ce que j'aimerais que ma seconde fille épouse un jeune homme comme toi...

- Ah ! si elle est aussi belle et aussi gentille que vous... cette semaine je viens vous rendre visite avec ma mère et mon père.

- Mrahba bikoum...

- Merci, madame. Préparez-vous à descendre...

- Ah ! oui, nous sommes arrivés... Je n'ai pas senti le trajet.

- Bon, voici ce que nous allons faire. Donnez-moi votre numéro de portable. Je vous appellerai tout à l'heure et vous me direz à tête reposée où vous habitez.

Une fois que le jeune homme eut noté le numéro, elle ouvrit la portière mais le jeune homme lui dit :

- Attendez, attendez... Donnez-moi votre sac... Prenez d'abord vos fleurs et votre sachet.

- Vous avez raison.

Elle descendit, prit ce qu'il y avait sur le siège arrière et dès qu'elle eut refermé la portière, le jeune homme lui dit.

- Je vais garer devant...

Yamina jeta un coup d'œil devant et elle vit une place où pourrait se garer une voiture et elle se sentit rassurée.

- D'accord...

Mais le jeune homme ne s'y arrêta pas. Ce n'est qu'une fois qu'il eut tourné à droite qu'elle commença à avoir des soupçons. Et quand un quart-d'heure s'était écoulé sans qu'elle ne le voie revenir, elle comprit qu'il lui avait pris son sac. Elle s'était fait avoir par un escroc d'une incroyable gentillesse !

Elle déposa plainte au poste de police le plus proche. Cela s'est passé en mars dernier. Il y a une dizaine de jours, Yamina était au tribunal de Bir Mourad Raïs où le jeune voleur devait être jugé. C'est ainsi qu'elle avait appris qu'elle n'était pas sa seule victime et qu'il s'était spécialisé dans le vol des sacs à main. Parmi ses victimes, il y avait des femmes jeunes et moins jeunes. Quand la parole lui fut donnée, il avoua à la surprise générale qu'il était étudiant et de famille aisée ! Il ajouta que son seul passe-temps était de voler les sacs à main ! Il volait par plaisir !

A la fin du procès, il fut condamné à cinq ans de prison ferme et à payer une amende de 50.000 DA.

K. A.
(à suivre...)

K. A.

VOL ET AGRESSION À L'ARME BLANCHE

Guet-apens... téléphonique (1^{re} partie)

Saïd, 36 ans, fait partie de ceux pour qui le téléphone portable était une source de rencontres et d'aventures palpitantes. Dès qu'il s'ennuyait, il prenait son téléphone et composait des numéros au hasard. Plus d'une fois il était tombé sur des femmes rongées par la solitude et le manque d'affection.

Ce jour-là, il y avait tellement de circulation sur l'autoroute aux environs de Garidi qu'il décida de s'amuser encore avec son téléphone. Il composa un numéro en utilisant sa date de naissance et celle de l'année où il avait obtenu son bac et il entendit une voix de femme crépiter dans son téléphone et il se dépêcha de commencer son petit jeu.

- Allo, je suis bien chez la maison Renault ?

- Non, vous n'êtes pas chez la maison Renault, mais chez Souad. Souad qui a lu aujourd'hui son horoscope qui lui a prédit une belle rencontre et je crois bien qu'il m'a dit la vérité.

Le cœur de Saïd se mit à battre plus fort et plus vite. En six ans de jeux de hasard téléphonique, c'était la première fois qu'il tombait sur une femme aussi entreprenante. Il décida lui aussi d'être hardi.

- Je vais être franc avec vous ; moi aussi mon horoscope m'a prédit une journée merveilleuse, c'est pourquoi j'ai composé un numéro au hasard pour la provoquer.

- Ah ! c'est formidable, monsieur. Alors, ne perdons pas de temps. Vous êtes jeune, marié, célibataire... ?

- J'ai 36 ans, je suis célibataire et je suis en ce moment coincé dans un embouteillage...

- Alors, dépêchez-vous de vous décroincer parce que j'ai envie de vous voir... Mon horoscope m'a prédit une belle rencontre et j'ai bien envie qu'elle se concrétise.

Saïd n'en croyait pas ses oreilles.
- Et vous, vous êtes jeune, vieille ? lui demanda-t-il

- Moi, j'ai 21 ans. Je ne vous raconte pas d'histoires. Dès que nous nous verrons la première chose que je ferai, c'est de vous montrer ma carte d'identité pour que vous sachiez que je ne vous raconte pas d'histoires.

- Ah ! Mais je vous crois. Et vous n'avez pas peur de sortir avec quelqu'un de beaucoup plus âgé que vous ?

- Non... J'aime les hommes de votre âge, surtout si vous avez quelques cheveux gris sur les tempes. Je n'aime pas les plus jeunes. Ils sont romantiques et rêveurs. Les fréquenter est une perte de temps. Avec des hommes comme vous, je sais qu'une fille comme moi, qui manque d'affection, ne perdra pas son temps. Vous comprenez ?

- Oui, je vous comprends. Moi non plus je n'aimerais pas perdre mon temps. Comment êtes-vous faites ?

- Ah ! Nous y voilà ! Au fond, je suis heureuse que vous m'ayez posé cette question. Cela prouve que vous savez ce que vous voulez. Comment je suis faite, hein ?

- Oui. Ou à qui ressemblez-vous ?

- Vous n'aimez pas les surprises ?

- Si, mais pas les mauvaises. J'aime les bonnes surprises.
- Alors vous allez être servie. Je ne suis pas très grande de taille, je suis comme la majorité des Algériennes. Ceux qui me connaissent m'ont toujours dit

que je ressemblais beaucoup à la chanteuse Nawal Ezzoghbi.

- Ah ! J'aime bien cette chanteuse.
- Mais rassurez-vous, je suis plus grande qu'elle et plus belle !

- Oh ! la ! la ! Il faut qu'on se voie aujourd'hui, s'écria Saïd.

- Moi, je ne demande que ça. Moi en ce moment je me trouve à Birtouta... Juste à l'entrée, à côté d'un Show-room automobile. Vous voyez lequel ?

- Oui oui... Je vois. Comment vous reconnaîtrez-vous ?

- Mais je viens de vous le dire, je ressemble à Nawal Ezzoghbi. Je porte un jean bleu et une chemise bleu ciel. J'ai aussi une paire de lunettes de soleil dont la monture est en lunette également...

- J'arrive dans une heure au maximum... Vous n'êtes pas en train de vous moquer de moi, j'espère ? Je ne vais pas venir à Birtouta et trouver du vent...

- J'allais vous poser la même question. Mais en ce qui me concerne, vous n'avez rien à craindre. Je viendrai... Surtout que vous avez une belle voix. J'aime les hommes qui ont une voix grave et rauque, comme les chanteurs italiens.

Trois quarts-d'heure plus tard, Saïd arriva en vue de Birtouta. Le cœur hâlant. Il ralentit et vit effectivement devant une des grandes vitrines du show-room une jeune fille habillée tout en bleu ! C'était elle ! Elle ne lui avait pas raconté d'histoires ! Et c'est vrai qu'elle était belle ! Pauvre Saïd ! Il ignorait qu'il allait passer les moments les plus douloureux et les plus difficiles de sa vie à cause de cette jolie fille.

Sofia Essaïdi : elle veut le beurre et l'argent du beurre

On l'aura attendu pendant près de six ans, il arrive enfin : le second opus de Sofia Essaïdi, *Je veux tout !* La parenthèse Cléopâtre lui aura permis d'acquiescer de l'expérience tandis que l'aventure *Danse avec les stars* d'accroître sa popularité. L'extracadmienne est aujourd'hui prête à se lancer dans une carrière solo. Ainsi, après avoir propulsé sur la Toile *J'croque la vie*, un morceau qui n'aura pas rencontré le succès escompté, voilà qu'un nouvel extrait, *Je veux tout*, vient de voir le jour sur YouTube.

Sofia opte pour des sonorités pop-electro dans la veine de ce que propose Jenifer sur son dernier album, *Appelle-moi Jen*. Rien de bien original, mais le genre de titre frais que le public aime bien en cette période estivale.

Côté cœur, tout va pour le mieux pour Sofia qui vit une idylle avec son danseur qui répond au nom d'Adrien, et que les États-Unis nous envient !

Repéré en 2008 par Kamel Ouali, avant d'intégrer la troupe de la comédie musicale *Cléopâtre*, il a déjà collaboré avec les *Pussycat Dolls*, *Leona Lewis*, *Beyoncé*, *Lady Gaga*, ou encore *Britney Spears*, à tout juste 26 ans



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

14 juin Journée mondiale du don de sang

La célébration de la Journée mondiale du don de sang a pour but de sensibiliser les populations aux enjeux des dons de sang. Grâce aux dons de sang anonymes et sécurisés de millions de personnes, des milliers de vies sont sauvées chaque jour. La Journée mondiale du don de sang est à la fois une journée de réflexion et l'occasion de remercier tous les donateurs de sang volontaires et réguliers dans le monde. Cette journée est célébrée le 14 juin, date de la naissance de Karl Landsteiner, Prix Nobel de médecine en 1930 pour avoir mis en évidence les groupes sanguins humains ABO.

1900 Entrée de la république d'Hawaï dans les États-Unis

L'archipel d'Hawaï est déclaré territoire américain, avec pour gouverneur Stamford Dole. Les îles Hawaï, autrefois appelées Sandwich, sont considérées aujourd'hui comme la tête de pont des États-Unis dans le Pacifique, comme la vitrine de leur réussite et de leur influence dans cette région.

1940 Ouverture officielle par les Nazis du Sinistre camp d'extermination d'Auschwitz

Ouvert le 20 mai précédent, les haut dirigeants Nazis procèdent à l'ouverture officielle du Sinistre camp d'extermination d'Auschwitz en Haute-Silésie, en Pologne, sur l'emplacement d'un ancien camp militaire Autrichien. En 5 ans, pas moins de 1,3 million d'hommes, de femmes et d'enfants, à 90% des Juifs, furent assassinés à Auschwitz, dont 900 000 immédiatement à leur sortie des trains qui les avaient amenés : principalement dans les chambres à gaz, parfois abattus. Le reste des prisonniers finissait par mourir de maladies, de malnutrition, de mauvais traitements, d'expériences médicales voire de gazage après tous ces sévices. Auschwitz, pour être le plus grand camp d'extermination de tous les temps, est considéré comme le symbole des meurtres en masse nazis, du génocide des Juifs dans lequel près de 6 millions de Juifs furent assassinés

1940 Paris ville ouverte

Après le renbarquement des troupes anglaises à Dunkerque qui fut fait jusqu'au 3 juin, les Allemands envahissent la France incapable de repousser l'attaque.

La Wehrmacht entre dans Paris, vidé des trois-quarts de ses habitants. Le premier acte de l'occupant est d'ôter le drapeau tricolore qui flotte sur le ministère de la Marine et de dresser le drapeau à croix gammée au sommet de l'Arc de triomphe. Le 17 juin, le maréchal Pétain, qui vient d'être nommé président du Conseil, demandera l'armistice. La capitale sera libérée le 25 août 1944.

1982 Fin de la guerre des Malouines

Les fusiliers-marins britanniques entrent à Port Stanley. C'est la fin du conflit qui opposa pendant trois mois la Grande-Bretagne à l'Argentine. La guerre des Malouines (en anglais : Falklands War, en espagnol : Guerra de las Malvinas) fut un conflit entre l'Argentine et le Royaume-Uni à propos des îles Malouines entre mars et juin 1982. Bien que surpris par l'attaque argentine sur les îles, le Royaume-Uni réagit et chassa les troupes argentines. En Argentine, l'échec contribua à la chute de la junte militaire et la restauration d'un régime démocratique.

2000 Mehmet Ali Agca est gracié par la justice italienne



Le président italien Carlo Azeglio Ciampi a gracié mardi le Turc Mehmet Ali Agca, l'homme qui avait tiré sur le pape Jean Paul II en 1981. Condamné par contumace à la peine capitale, il a vu sa peine réduite à dix ans de prison lors de l'amnistie de 1991. «Ces derniers jours», souligne le communiqué du ministère de la Justice, «le Saint-Siège avait confirmé son soutien à un geste de clémence». Jean-Paul II avait lui-même accordé publiquement son pardon à celui qui avait tenté de le tuer, qu'il avait rencontré dans sa cellule en 1983. Mehmet Ali Agca, âgé de 42 ans, a remercié le pape et le Vatican lorsqu'il a appris la nouvelle de la grâce présidentielle, ont rapporté les agences de presse italienne. «C'est un rêve. Je ne peux pas le croire», a déclaré le détenu dont les propos étaient rapportés par son avocat. Le ministre de la Justice Piero Fassino a immédiatement signé un ordre d'extradition de Mehmet Ali Agca vers la Turquie où il doit encore purger sa peine pour le meurtre d'un rédacteur en chef d'un journal local. Mehmet Ali Agca avait perpétré l'attentat contre le pape après s'être échappé de la prison où il était détenu dans cette affaire. En ce jour de 2008, il est encore détenu.

LE CARNET DU MIDI

LE FONDATEUR DE LA NEUROPATHOLOGIE

Aloïs Alzheimer est né ce jour en Bavière. C'est un médecin psychiatre, neurologue et neuropathologiste allemand connu pour sa description de la maladie qui porte son nom. Il fait ses études médicales et est nommé médecin dans l'hôpital psychiatrique de la ville. Il fonde l'école de neuropathologie de Munich et est nommé professeur de psychiatrie à Breslau en 1912. Une patiente, de 51 ans, est admise à l'hôpital de Francfort le 25 novembre 1901, atteinte d'une démence. Elle est suivie par le Dr Alzheimer jusqu'à sa mort le 8 avril 1906. Il en examine alors le cerveau, y découvrant les anomalies des fibrilles caractéristiques de la maladie d'Alzheimer. Décrit pour la première fois les symptômes et l'analyse histologique du cerveau en 1906, lors de la 37e Conférence des psychiatres allemands. Par la suite, plusieurs autres médecins (Fisher en 1907, Bonfiglio en 1908, Perusini en 1909 qui réétudie le cerveau d'Auguste D.) vont confirmer sa découverte. Alzheimer publie un deuxième cas identique en 1911. C'est le psychiatre renommé Emil Kraepelin, qui est à l'époque responsable de la chaire de psychiatrie de Munich, qui propose par la suite de désigner ce type de démence par le nom de son collègue. Il décède à l'âge de 51 ans des suites des complications rénales et cardiaques d'un rhumatisme articulaire aigu.



1928 UN MODÈLE RÉVOLUTIONNAIRE



Ernesto Guevara est né ce jour en Argentine et exécuté le 9 octobre 1967 à La Higuera en Bolivie, plus connu sous le nom de Che. C'est un révolutionnaire marxiste et internationaliste ainsi qu'un homme politique d'Amérique latine. Il a notamment été un dirigeant de la guérilla cubaine, qu'il a théorisée et tenté d'exporter vers d'autres pays. Alors qu'il est jeune étudiant en médecine, Guevara voyage à travers l'Amérique latine, ce qui le met en

contact direct avec la pauvreté dans laquelle vit une grande partie de la population. Guevara rejoint le mouvement du 26 juillet, un groupe révolutionnaire dirigé par Fidel Castro. Après plus de deux ans de guérilla durant laquelle Guevara devient commandant, ce groupe prend le pouvoir à Cuba en renversant le dictateur Fulgencio Batista en 1959. Le 7 février 1959 le nouveau gouvernement proclame Che Guevara «citoyen cubain de naissance». Il occupe ensuite plusieurs postes importants dans le gouvernement cubain qui écarte les démocrates, réussissant à influencer le passage de Cuba à une économie du même type que celle de l'URSS, et à un rapprochement politique avec le Bloc de l'Est, mais échouant dans l'industrialisation du pays en tant que ministre. Guevara écrit pendant ce temps plusieurs ouvrages théoriques sur la révolution et la guérilla. Pressé par la spéculation internationale et les rumeurs quant au destin du Che, Fidel Castro déclare le 16 juin 1965 que le peuple sera informé à propos du Che quand lui-même l'aura décidé. Le 3 octobre, Castro dévoile une lettre non datée, écrite par Guevara à son attention, dans laquelle il réaffirme sa solidarité avec la révolution cubaine mais déclare son intention de partir combattre à l'étranger pour la révolution. Il annonce également sa démission de tous ses postes au gouvernement, au parti et dans l'armée. Il renonce aussi à la citoyenneté cubaine qui lui a été donnée. Pendant leur réunion durant la nuit du 14 au 15 mars 1965, Guevara et Castro se sont mis d'accord pour que le Che mène personnellement la première action militaire cubaine en Afrique subsaharienne. D'après Ahmed Ben Bella, qui était président d'Algérie à l'époque et avait beaucoup discuté avec Guevara, «La situation en Afrique semblait avoir un énorme potentiel révolutionnaire», ce qui amena le Che à la conclusion que l'Afrique était le maillon faible de l'impérialisme. C'est à l'Afrique qu'il décida de dédier ses efforts. Ils collaborèrent un moment avec le dirigeant Laurent-Désiré Kabila. Pendant cette période, Castro continue à demander son retour à Cuba. Guevara y consent, quittant la Tchécoslovaquie pour Cuba le 19 juillet 1966, mais à condition que sa présence y reste secrète et que son séjour serve à organiser une nouvelle révolution en Amérique latine. Arrivé en Bolivie, il prend la tête de la guérilla. Les forces spéciales boliviennes apprennent par un informateur le lieu du campement de la guérilla. Le 8 octobre 1967, le campement est encerclé. Après trois heures de combat, le Che est capturé avec Simón Cuba Sarabia. Le président Barrientos donne l'ordre d'exécuter les guérilleros. Le 15 octobre, Castro reconnaît la mort de Guevara et proclame trois jours de deuil national. Sa mort est perçue sur le moment comme un coup sévère porté à la révolution sud-américaine et au Tiers-Monde.

1994 UN PARTISAN DU MONDE OUVRIER

Marcel Mouloudji est un chanteur, compositeur et acteur français. Il est le fils d'un Algérien (Kabyle), Saïd Mouloudji, né en 1896 dans le village de Leflaye (tribu d'At Waghli, daïra de Sidi-Aïch), et d'Eugénie Roux, une Française originaire de Bretagne, née en 1901. Durant son adolescence, il s'inscrit avec son frère André dans un mouvement de jeunesse de gauche. Pendant la guerre, il vit dans une semi-clandestinité. Il racontera son expérience en 1945 dans son livre *Enrico* qui reçoit le prix de la Pléiade. Jacques Canetti, célèbre agent entraîne Mouloudji vers le succès. En 1992, une pleurésie lui enlève en partie sa voix. On l'entend, le 17 novembre 1993, chanter dans la carrière de la Sablière à Chateaubriant (Loire-Atlantique), où avaient été fusillés 27 communistes, dont le jeune Guy Môquet, le 22 octobre 1941. Il s'éteint ce jour alors qu'il avait encore de nombreux projets.



TABAC

Pourquoi la nicotine fait maigrir

Pour le patron de Philip Morris, arrêter de fumer c'est facile. Les campagnes anti-tabac ne servent à rien. On savait déjà que les fumeurs sont en moyenne moins gros que les non-fumeurs (une différence d'environ 2,5 kg), mais on ne savait pas vraiment pourquoi. Des scientifiques de l'université de Yale viennent de résoudre en partie ce mystère en identifiant un groupe de neurones responsables pour le manque d'appétit des fumeurs, rapporte BBC News. Dans un article paru dans la prestigieuse revue scientifique *Science*, les chercheurs décrivent comment, grâce à des expériences sur des souris, ils ont trouvé que la nicotine active certains neurones qui envoient un signal signifiant que le corps est rassasié.



La nicotine, qui est déjà utilisée pour aider les fumeurs à arrêter la cigarette, pourrait ainsi également être utilisée dans des médicaments contre l'obésité.

Si la découverte doit encore être confirmée par des expériences sur des humains, les hommes ont des récepteurs très semblables à ceux des souris, et on sait que ce qui se passe chez les souris se passe souvent chez les hommes, explique Ursula Winzer-Serhan, professeur de neurologie, à US News.

Cette découverte pourrait notamment servir à l'élaboration de traitements contre l'obésité à base de nicotine. En effectuant une série d'expériences moléculaires, pharmacologiques, comportementales et génétiques, les chercheurs ont trouvé que la nicotine active certains récepteurs du système nerveux central qui augmentent l'activité d'un type de neurone connu pour ses effets sur l'obésité et que ces récepteurs ne sont pas les mêmes que ceux qui déclenchent l'envie de tabac chez les fumeurs.

Marina Picciotto, psychiatre de l'université de Yale qui a participé à l'étude, explique les potentiels bénéfices de cette découverte :

«Imaginez un médicament à base de nicotine qui pourrait cibler ces cellules qui font arrêter de manger sans déclencher celles qui déclenchent le besoin de tabac. Cela signifie qu'il est possible d'avoir les effets de la suppression de l'appétit sans affecter les systèmes de récompense du cerveau. [...] Cela pourrait motiver les fumeurs qui ne veulent pas arrêter parce qu'ils ont peur de prendre du poids.»

Cette nouvelle pourrait notamment aider à lutter contre le phénomène des adolescentes qui commencent à fumer pour rester maigres.

Source Slate

PIQÛRES DE MÉDUSE

Douloureuses mais sans gravité

Les méduses sont des animaux marins appartenant à la famille des Cnidaires. Elles peuvent provoquer des brûlures et des piqûres parfois sévères et (très) douloureuses.

Les méduses sont de plus en plus fréquentes dans les mers ces dernières années. Dans certaines régions touristiques de la Méditerranée, cette augmentation peut devenir un frein à la baignade et donc au tourisme.

Bien que les piqûres de méduses soient rarement dangereuses pour l'homme, les vacances étant un lieu de repos, le fait de savoir que pendant la baignade on risque d'être piqué contribue à un certain stress et réduit l'envie de baignade.

En mer Méditerranée, les piqûres de méduses proviennent en général de l'espèce *Pelagia noctiluca*. Les piqûres de cette espèce de méduse peuvent être douloureuses.

On remarque que les méduses sont de plus en plus nombreuses ces dernières années (2006-2008), le réchauffement climatique et les hormones se trouvant dans les pilules contraceptives qu'on retrouve à la fin dans les mers pourraient expliquer cette augmentation du nombre de méduses.

Relevons également que les méduses semblent obéir à des cycles. Peut-être que les prochaines années on verra donc une diminution de leur nombre étant donné que nous avons atteint un maxima.

Dans les autres régions de l'Europe (Atlantique, Mer du Nord), les espèces présentes ne provoquent en général pas de piqûres chez l'homme.

Il faut savoir qu'il existe dans le monde entier des milliers d'espèces de méduses. Certaines espèces peuvent provoquer des piqûres mortelles pour l'homme (par ex. des piqûres de l'espèce *Physalia physalis*). On trouve ces méduses particulièrement dangereuses pour l'homme dans la région indienne, le Pacifique et les régions proches de l'Australie.

Une piqûre de méduse se traduit immé-



diatement par une douleur (forte et vive parfois). Cette douleur est proche d'une décharge électrique ou d'une brûlure (d'où l'expression brûlure de méduse). On constate que la douleur maximum survient en général 20 à 30 minutes après la piqûre.

Ces piqûres se traduisent sur la peau par des petits boutons rouges et/ou plaques rouges qui peuvent s'étendre sur une longue surface. La peau s'épaissit.

Une problématique des piqûres de méduse peut être l'apparition de cicatrices. Ces dernières peuvent rester pendant plusieurs mois, bien qu'en général les cicatrices et traces laissées par la piqûre de méduse disparaissent après une semaine.

Dans certains cas, les piqûres de méduse peuvent provoquer des maux de tête, vertiges, nausées...

Parfois, des réactions allergiques graves chez les personnes à terrain allergique peuvent survenir.

Ce qu'il faut faire

La première chose à faire après s'être fait piquer par une méduse est d'enlever les éventuels tentacules de la méduse puis de rincer abondamment à l'eau de mer la plaie de la piqûre (ne pas utiliser de l'eau douce).

Ensuite, il est conseillé d'appliquer une

crème antihistaminique le plus rapidement possible ou une crème mélangeant un antihistaminique avec un anesthésiant comme la lidocaïne pour calmer les douleurs

En cas de réaction allergique, consultez rapidement un médecin, il pourra vous prescrire le meilleur traitement pour ce genre de complications.

Traitement alternatif

Les traitements alternatifs sont rarement conseillés en première intention car ils peuvent faire plus de mal que de bien (par ex. : lorsque du vinaigre est utilisé contre une piqûre de méduse de l'espèce *Physalia physalis*).

Notons toutefois que pour les espèces qu'on trouve en Europe en particulier *Pelagia noctiluca*, l'application de vinaigre sur la piqûre de méduse peut s'avérer bénéfique

Bons conseils

- Il est fortement conseillé de nettoyer immédiatement à l'eau de mer la piqûre de méduse.

- Eviter de frotter la piqûre, car cela peut réactiver la douleur

- Si vous présentez des symptômes suspects (forts maux de tête, problème cardiaque,...) consultez immédiatement un médecin. Il peut s'agir d'une allergie.

- Contre la douleur, vous pouvez appliquer des glaçons ou des poches de glace sur la piqûre.

RIDES SUR LE VISAGE

Un indicateur de perte de densité osseuse chez la femme «âgée»



L'abondance et la profondeur des rides sur le visage et le cou peuvent aider à prédire les risques de fractures osseuses chez les femmes, selon une étude américaine. L'explication tiendrait au fait que le

niveau de protéines contenu dans la peau est lié à celui des os.

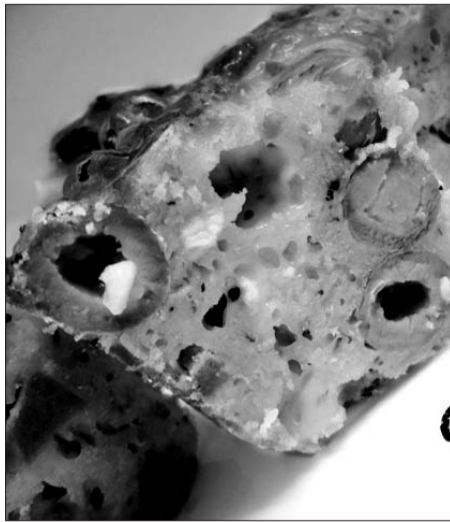
Les chercheurs de l'université Yale ont examiné 114 femmes ménopausées dont les dernières règles remontaient à moins de trois ans, dans le cadre d'un essai clinique toujours en cours. Ils ont étudié la peau des patientes en 11 points du visage et du cou, à la fois visuellement et en uti-

lisant un appareil permettant de mesurer l'élasticité de la peau du front et des joues. La masse et la densité osseuses ont été mesurées par échographie et rayons X. «Nous avons découvert que lorsque les rides devenaient plus nombreuses et plus profondes, c'était lié à une perte de densité osseuse», a expliqué Lubna Pal, professeur d'obstétrique, gynécologie et fertilité à la faculté de médecine de Yale.

«Plus les rides sont nombreuses, plus la densité osseuse diminue, indépendamment de l'âge ou d'autres facteurs influençant la masse osseuse», selon cette chercheuse. Pour elle, cette découverte «pourrait permettre aux cliniciens d'identifier les risques de fractures chez des femmes ménopausées par simple observation visuelle, sans passer par des tests coûteux». Ces travaux ont été présentés lors d'un colloque de la Société d'endocrinologie américaine à Boston.



Cake au pâté



Ingrédients:

150 g de farine
1 verre de lait
1/2 verre d'huile
150 g d'olives dénoyautées
150 g de pâté
150 g de fromage râpé.
1 soupe de levure chimique
4 œufs
1 branche de thym

Préparation :

Séparer les blancs des jaunes d'œufs, réserver les blancs et battre les jaunes d'œuf. Couper le pâté en petits morceaux et les olives en rondelles puis mélanger. Ajouter le fromage râpé, la farine, la levure, le sel et le poivre puis la branche de thym. Mélanger pour obtenir une pâte homogène. Battre les blancs en neige avec 1 pincée de sel et l'ajouter à la pâte.

Beurrer un moule à cake. Verser le mélange et cuire à four moyen 30 à 35 min

Pudding aux pépites de chocolat



Ingrédients :

300 g de pain de mie sans croûte
250 ml de lait
100ml de crème fraîche
4 œufs entiers
100 g de sucre blanc
150 g de pépites de chocolat
100 g d'amandes effilées
2 c. à café d'extrait de vanille

Préparation :

Préchauffer le four à 180°. Préparer un moule carré (20x20cm).

Couper le pain de mie en morceaux et mettre dans une terrine. Recouvrir de lait et de crème.

Dans une autre terrine, fouetter le sucre avec les œufs entiers et la vanille jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Verser sur la préparation du pain de mie, et ajouter les pépites de chocolat. Mélanger délicatement et verser dans le moule. Saupoudrer d'amandes effilées et au four pour 40 mn. Laisser tiédir avant de démouler.

RECETTES NATURELLES DU PRINTEMPS

Laits de toilette et lotions faits maison

Nettoyer en douceur avant de tonifier : les caresses essentielles que réclame votre visage, à préparer à la maison ! Faites-vous envie avec un lait de toilette et une lotion tonique, en comprenant mieux comment les utiliser, en choisissant ce à quoi aspire votre peau, puis... à vos pincesaux...

Pour les peaux sèches : lait-poire-abricot

Ingrédients :

1 poire
1 c à soupe d'huile de noyaux d'abricots
5 c. à soupe de crème fraîche fluide

Préparation :

Mixez finement la poire et mélangez-la aux autres ingrédients.

Verser dans un flacon, boucher et secouez bien pour obtenir une émulsion.

Mode d'emploi :

Appliquez largement ce lait démaquillant sur votre visage et votre cou, avant de l'essuyer avec un coton.

Lotion au concombre

Ingrédients :

1 concombre
Quelques cuillerées d'eau

Préparation :

Passez le concombre à la centrifugeuse pour en exprimer le jus.

Mesurez la quantité de liquide obtenu et ajoutez la même dose d'eau chaude.

Tonique carotte-persil

Ingrédients :

1 bouquet de persil
2 belles carottes

Préparation :

Passez le persil et les carottes à la centrifugeuse.

Pesez le jus obtenu et ajoutez le même poids d'eau chaude.

Remuez. Laissez refroidir et mettez ce tonique dans un flacon en verre.

Lait à la fraise pour peau grasse

Ingrédients :

5 belles fraises
1 yaourt

1 demi-citron

4 brins de menthe fraîche

2 c. à soupe de romarin (feuille)

Préparation :

Passez les fraises au mixer, puis au chinois, pour retirer les pépins. Ajoutez au coulis



obtenu le yaourt et le jus du demi-citron.

CONSEILS PRATIQUES Entretien un chapeau

quelques astuces qui marchent !

De manière générale

Les chapeaux se nettoient à l'aide d'une brosse à habit, en adoptant le sens contraire des aiguilles d'une montre. Pour les ranger, placez-les toujours à l'envers afin de ne pas les déformer. Pour les transporter dans une valise, installez-les au préalable dans un sac poubelle gonflé.

Les chapeaux en feutre...

Bourrez-les de papier pour ne pas qu'ils se déforment. Placez-les au-dessus des vapeurs d'une bouilloire et brossez très fort dans le sens du poil.

...de paille...

Il faut les nettoyer avec un linge imprégné d'eau et de

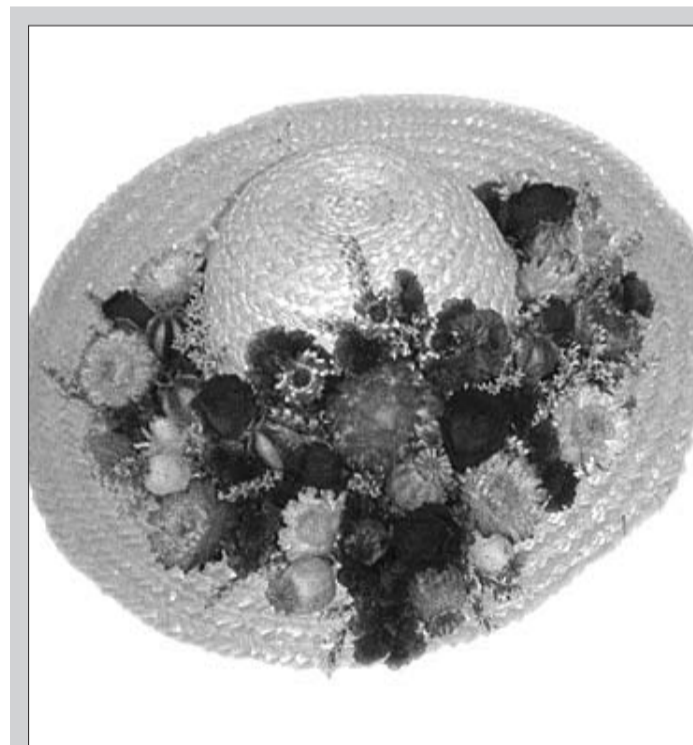
savon, avant de les rincer et de les laisser sécher. Ne les rangez pas dans un lieu chauffé, sous peine de dessécher ses fibres. Humidifiez votre chapeau avant de le ranger pour l'hiver.

...en velours

Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon imprégné de benzine et d'eau ammoniacale. Rincez en frottant avec un linge humide et séchez en frottant avec un linge propre et sec. Une fois brossé, le chapeau sera comme neuf.

A retenir

Attention il ne faut jamais laisser sécher un chapeau mouillé près d'une source de chaleur, sous peine de le rétrécir. Il faut plutôt le sécher à température ambiante.



Le chapeau un accessoire très tendance qu'il soit en velours, en paille, en feutre... il y en a pour tous les styles ! Seulement voilà, ils sont très difficiles à entretenir...voici

A S T U C E S

Tache de chocolat sur vêtement



Pour ôter une tache de chocolat sur une nappe ou un vêtement, versez du lait sur la tache, frottez-la doucement et lavez le tissu en machine normalement.

Râper le chocolat



Pour râper le chocolat et obtenir de beaux copeaux décoratifs pour vos gâteaux et muffins, il suffit d'utiliser l'éplucheur à légumes.

Reconnaître un chocolat de bonne qualité



Un chocolat de bonne qualité se brisera d'un coup sec lorsqu'on tentera d'en prendre un morceau. Un chocolat de moins bonne qualité s'effondrera en miettes

Conservation du chocolat :



Évitez de le conserver au réfrigérateur. En effet, il se formera alors de la condensation sur le chocolat. Cette eau provoquera le durcissement du produit lors de sa cuisson pour vos gâteaux.

Mots Fléchés N°560

incohérente devoir	prélèvement de graisse kurkique	oatose series poum	nomma dépôt de calcaire	nouries de Dionusos Inconnu	appé- tence	divine
remises en état vétéras mal					âge géo- logique belles tresses	antiplairez
insèrent malaria				importun grosse étoile	coup de main sports nautiques	
moisie	maisons de ovari- ulement petit	chef pa- lestinien creux de bras		adminis- trée enchanté		platine ohmique déchot
faibles virtuos- tés			richesse cachée divaga- tion		bloaque aurale outot	blessar
petit osole parties de stèle		monnaie à Sofia forte tête		émané équie de foot sigle sinistre		forma- tions
bord de rivière	déma- one tendu	pièce du métier se-cou- rais		Irlande noctique	dissu de laine neut	orient tel un oerf noueras
fera paraître	pres- seur incerti- tudes	enjoliva marque d'infinit	regarda métal de ruse	décline énorme glacou	orl d'appel mise sur palloue	voile carée aéro- mètre
fleuve de Silésie ficher le camp		compa- gnie abrégée	impera- trices trou d'acouille		fruit du sablou rage d' autres	
bravade	formule bande- cri de dédain	révolu- tionnaire			vitesse pour la passe- relle	roule- ment
placés pour le olero			beau cham- pignon			Caspone dans l'intimité

SUDOKU N°560 **SOLUTION SUDOKU** N°560 **SOLUTIONS MOTS FLECHS 559**

9	2					7		4
			9		3		1	
					7	6	8	
4		9		7	6	1		
					1		4	8
5		8	2					
8			6	1		2		
3			7					
7	5							6

2	1	5	6	4	7	8	3	9
3	4	6	1	8	9	5	2	7
7	8	9	2	5	3	1	4	6
1	6	2	4	3	8	9	7	5
5	7	3	9	1	2	6	8	4
8	9	4	5	7	6	3	1	2
9	5	1	3	2	4	7	6	8
4	3	7	8	6	5	2	9	1
6	2	8	7	9	1	4	5	3

• F • E • D • S • A • S • R
W • I • N • C • H • E • S • T • E • R • U • R • E
• D • I • R • I • G • E • A • T • A • S • A
D • E • V • I • S • A • L • A • E • N • N • E • C
• L • E • S • S • I • V • A • R • A • O • U • T
G • E • L • E • N • I • G • M • E • M • E
• M • E • T • R • E • S • O • E • M • E • U
A • E • R • E • R • A • D • I • A • T • E • U • R
• N • N • I • A • I • E • N • T • E • R • S
A • T • O • U • R • S • M • E • R • I • S • E •
• M • E • R • M • I • S • E • R • K • O
B • R • I • S • E • R • A • S • S • I • T • A • R
• O • S • P • O • I • S • E • S • A • C
A • M • E • R • R • I • I • S • E • E • P • H
• A • B • O • S • C • O • T • S • M • I • E
A • N • S • C • U • N • I • S • S • O • N • S
• C • A • C • H • E • R • M • E • A • T • T
F • I • L • I • A • L • E • M • E • N • T • O • R
• E • L • A • B • O • R • E • C • I • D • R • E
P • R • E • L • I • R • H • E • N • A • N • E
• E • S • S • E • R • E • G • A • N • E • S

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Aâla Athar El-Qadam El-hamadjiya
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Sayadou El-Alghase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat
18h45 : Maouid Maa Qanoun
19h30 : Saad El -Gat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : serie Dr House
22h45 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé



06:20 Zoé Kézako : Tata bisous
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 La vie à une
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Mère avant l'heure
16:30 Parenthood : Pas à pas
17:25 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo

20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Dr House
21:30 Dr House
22:25 Dr House
23:15 Familles sous le seuil de pauvreté : Le combat quotidien
00:20 C'est quoi l'amour ?
02:25 Reportages
03:00 Des parcs et des hommes
03:55 Très chasse, très pêche
04:25 Musique
04:55 Histoires naturelles
05:20 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
13:55 Expression directe
13:56 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Côté match
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:47 Euromillions
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Madame Sans-Gêne
22:50 Euromillions
22:55 Ma maison de A à Z

23:00 La grande traque
00:20 Dans quelle éta-gère
00:25 Journal de la nuit
00:34 Météo
00:35 CD'aujourd'hui
00:40 Faut que ça danse !
02:15 Toute une histoire
03:15 Envoyé spécial, la suite
03:55 24 heures d'info
04:05 Météo
04:10 Lady Faucon
04:35 Grands nature
05:30 24 heures d'info
05:40 Météo
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Nous nous sommes tant aimés : Elie Kakou
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Bordeaux
13:40 Kéno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick : Renata
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant aimés : Guy Lux
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Les amants naufragés
22:10 Une histoire épique

22:12 Météo
22:15 Soir 3
22:45 Firefox, l'arme absolue
00:40 Tout le sport
00:45 Questions cribles au Sénat
01:40 Chabada
02:30 Soir 3
03:00 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
11:45 La petite maison dans la prairie : Le fils
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:30 Météo
13:45 La colère de Sarah
15:40 L'amour au grand large
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 X Factor : Neuvième prime
23:30 Nouveau look
00:30 Burn Notice
01:35 Turbo
02:45 M6 Music
03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les côtes de la Baltique : La Suède
20:40 Théma : Lettres d'Iran
20:41 Chroniques d'un Iran interdit
22:00 Le débat
22:30 Twin Peaks
23:20 Twin Peaks
00:10 Twin Peaks
00:40 Arte Lounge
00:50 Agenda coup de coeur
01:50 Marathon Boy
03:25 À l'abri derrière les grilles



06:00 Gym direct : Coach Club
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Fleurs de sel
15:25 Fleurs de sel
17:20 Papa Schultz
17:50 Papa Schultz
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 La course à l'échalote
22:30 Le quart d'heure américain
00:15 Morandini !
01:20 24h buzz
02:00 Sauveur Giordano : Le piège
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:10 Highlander : Orane
06:40 Téléachat
09:45 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité
11:35 Les anges de la télé réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:10 Disney Break
17:11 Les sorciers de Waverly
17:45 Les anges de la télé réalité
18:10 Les anges de la télé réalité
18:45 Stargate SG-1 : La sentinelle
19:35 Stargate SG-1 : Zénith
20:35 Furtif
22:40 La guerre des mondes 2
00:10 Les anges de la télé réalité
00:40 Les anges de la télé réalité
01:10 Kilomètre 12
01:35 Poker
02:30 Drop'In
02:45 Programmes de nuit
03:25 Costa ! : Sea, Sex, Sun et une taupe

LA SELECTION DU JOUR

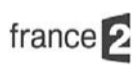


22h15

Familles sous le seuil de pauvreté



Le combat quotidien des Restos du Coeur
En France, plus de 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 1 Français sur 8. Car la pauvreté en France a aujourd'hui un nouveau visage : celui d'hommes, de femmes ou de familles, poussés dans la précarité par des accidents de la vie et qui se battent pour garder espoir et dignité. Grâce aux Restos du Coeur, l'espoir prend aussi la forme de bonheurs simples, en famille. Comme pour Séverine et Olivier, qui s'apprentent à partir pour la première fois en vacances avec leurs 5 enfants



19h35

Madame Sans-Gêne



Réalisateur: Dominique Thiel. Avec: Clémentine Célerié (Mme Sans-Gêne), Pierre Cassignard (Lefebvre), Dominique Pinon (Fouché), Philippe Uchan (Napoléon), Jean-Pierre Michael (Neipperg).

En 1792, alors que les révolutionnaires prennent d'assaut les Tuileries, Catherine Hubscher, qui tient une blanchisserie, vient en aide à un noble autrichien blessé, le comte de Neipperg. Bien des années plus tard, vers 1810, après avoir épousé le sergent Lefebvre, un fidèle de Napoléon devenu maréchal et duc de Dantzig, Catherine vit à la cour



21h45

Firefox, l'arme absolue



Réalisateur: Clint Eastwood. Avec: Clint Eastwood (Mitchell Gant), Freddie Jones (Kenneth Aubrey), David Hoffman (Buckhols), Kenneth Colley (Le colonel Kontarsky), Klaus Löwitsch (Le général Vladilov). 1982. Les Américains s'inquiètent. Dans le secret des laboratoires militaires, les chercheurs soviétiques viennent de mettre au jour un avion de guerre particulièrement redoutable : le MIG 31.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Gemasolar : une centrale solaire capable de produire de l'énergie la nuit

Située près de Séville, dans le sud de l'Espagne, une centrale solaire baptisée Gemasolar vient d'être mise en service. Unique en son genre, elle utilise la technologie du transfert de la chaleur par le sel fondu. Celle-ci permet d'éviter les fluctuations dans l'alimentation d'électricité et ainsi de produire de l'électricité sans interruption, et même pendant la nuit.

Composé de quelque 2.650 héliosats, des concentrateurs solaires répartis sur 185 hectares de terres rurales, la centrale Gemasolar a été mise en service près de Séville en Espagne, rapporte le Dailymail. Ces panneaux sont capables de concentrer 95% du rayonnement solaire sur un récepteur de l'immense tour érigée au centre du parc. Celle-ci peut atteindre une température de 900°C et permet ainsi de réchauffer des réservoirs de sel fondu. Ce qui différencie cette centrale de toutes les autres est sa capacité de stocker la chaleur dans ses réservoirs de sel fondu. Elle peut produire de



l'énergie pendant quinze heures sans ensoleillement, permettant ainsi de produire de l'électricité pendant les périodes de faible ensoleillement et même durant la nuit. La centrale garantit alors la production d'électricité pour un minimum de 270 jours

par an, soit trois fois plus que les autres énergies renouvelables. Le projet est issu d'un partenariat entre la firme Masdar, qui appartient à Abu Dhabi, et le groupe espagnol d'ingénierie et de construction Sener. D'une capacité de 110 GWh, Gemasolar alimente aujourd'hui 25.000 foyers d'Andalousie en électricité. La centrale devrait permettre d'éviter l'émission de quelque 30.000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. "La mise en service de la centrale représente un exploit important dans le cadre du développement et du déploiement de l'énergie solaire en Europe. Elle met également l'accent sur l'engagement de Masdar à collaborer avec les leaders du secteur au niveau international comme SENER et à mettre la technologie propre à la disposition de la communauté", se félicite Frank Wouter, le Directeur de Masdar Power.

La Russie entrepose 30 milliards de tonnes de déchets dangereux

Le président russe Dmitri Medvedev a accusé le gouvernement de ne pas appliquer ses instructions en matière de protection de l'environnement. Il a en effet révélé qu'à l'heure actuelle, le pays entreposait plus de 30 milliards de tonnes de déchets dangereux. C'est au cours d'une réunion à Dzerjinsk, une des villes qui fut autrefois l'un des plus importants centres de l'industrie chimique de l'ex-URSS, que le président russe Dmitri Medvedev a déclaré qu'"à l'heure actuelle, plus de 30 milliards de tonnes de déchets dangereux ont été accumulés dans le pays". Bien qu'il n'ait apporté aucune précision, il a également indiqué que "le recyclage de ces déchets nécessite de gros investissements aussi bien de la part de l'Etat que du privé". Le président a également accusé le gouvernement du premier ministre, Vladimir Poutine, de ne pas suivre ses instructions, données en mai, en matière de protection environnementale. Il indique clairement que "la plus grande partie des documents officiels qui devaient être préparés ne l'ont pas été. Je vois en cela la responsabilité du gouvernement".

Arles : un bateau romain tiré de l'eau 2.000 ans après son naufrage

C'est dans ce qui était autrefois un port romain, à Arles, que va être relevé une barge romaine datant du Ier siècle. Elle sera restaurée avant de prendre place dans le musée Arles antique. En 2004, un chaland à fond plat de 31 mètres de longueur était découvert dans l'ancien port romain d'Arles (Arelate à l'époque). Daté du milieu du Ier siècle, bien qu'échoué à huit mètres de profondeur, ce bateau est dans un état de conservation exceptionnel. Comme l'explique Claude Sintès, le directeur du musée départemental Arles Antique (MDAA), il s'agit du "seul bateau romain complet qu'on connaisse. A bord, on a retrouvé des cordages, la cuisine des marins, avec son four, la vaisselle gravée à leurs noms, des outils comme une houe, une serpette et aussi tout son chargement : 27 tonnes de pierres taillées destinées à la construction !". La raison du naufrage reste inconnue et c'est en partie grâce au limon du Rhône dans lequel il s'est enfoncé qu'il reste aussi bien conservé. De plus, comme le rapporte TV5 monde, des milliers de poteries, d'amphores et divers autres objets ont été jetés dans le fleuve par les habitants. Cet amas de trois mètres de hauteur a également servi de bouclier à la barge qui gît ici depuis près de 2.000 ans. Baptisé Arles-Rhône 3, le chaland a obtenu le classement de "Trésor national". D'autres trésors avaient déjà été découverts dans le Rhône. Au cours des fouilles de 2008, 2009 et 2010, un lustre à 20 becs, un service en bronze et le dé pipé d'un tricheur, notamment, avaient été retrouvés. Il y a des années, le buste de César avait également été tiré de l'eau. Il pourrait y avoir encore jusqu'à 2.000 amphores et 10.000 céramiques à exhumer selon les archéologues. "S, ajoute M. Sintès. Cela fait maintenant quelques semaines que les archéologues et des spécialistes des travaux publics sous-marins sont à pied d'œuvre pour dégager l'épave. Chaque jour, des centaines de poteries sont remontées. Toutefois, pour la sortir complètement de l'eau, 27 tonnes de pierres de 3 à 7 kilos chacune devront être hissées à la main. De plus, l'épave sera découpée en une dizaine de tronçons, directement sous l'eau et à la scie égoïne pour ne pas l'abîmer. De samedi prochain jusqu'au 6 mai 2012, une exposition permettra de suivre en direct les opérations de fouille et de relevage en cours. Ce n'est que le mois prochain que chaque tronçon sera remonté à la surface puis démonté. Les éléments seront ensuite traités avec de la résine dans un laboratoire spécialisé situé à Grenoble. Suivra la lyophilisation des bois puis le remontage du bateau afin qu'il puisse être exposé en 2013 dans une nouvelle aile du MDAA, spécialement construite pour l'occasion. En tout, le projet devrait coûter entre huit et neuf millions d'euros, précise l'AFP.

Chine : le plus grand lac d'eau douce disparaît

Situé dans la province du Jiangxi, dans le sud-est de la Chine, le lac Poyang était la seconde plus grande surface d'eau du pays, après le lac Qinghai. Mais après deux mois de sécheresse, le lac est aujourd'hui totalement asséché, laissant place à une étendue de boue craquelée. Long de plus de 160 kilomètres et large de 16 kilomètres, le lac Poyang, la plus grande étendue d'eau douce de Chine, est aujourd'hui presque totalement asséché. Voilà plus de deux mois qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie dans la région, et comme le rapporte le site Rue89, le lac n'est plus qu'une immense étendue de boue séchée et d'herbe. La Chine est depuis des semaines frappée par la sécheresse la plus grave qu'elle ait connue au cours des cinquante dernières années. Plus de 34 millions de personnes vivant dans les provinces du Jiangsu, de l'Anhui, du Jiangxi, du Hubei et du Hunan sont aujourd'hui touchées par le manque de précipitations, a indiqué le ministère des Affaires civiles. Plus de trois millions d'hectares de champs agricoles seraient également affectés par la sécheresse, engendrant une importante inflation du prix des légumes. Et si la situation ne s'arrange pas dans les semaines à venir, c'est la récolte de riz qui sera menacée, averti le gouvernement. Mais pour beaucoup, la situation a été mal gérée, et l'assèchement du lac Poyang n'est pas seulement le fait du manque de pluie. Certains dénoncent le manque d'entretien des systèmes d'irrigation, la pollution des eaux, mais aussi l'impact des barrages, et notamment celui des Trois Gorges. Construit en 2006 dans la province du Hubei, ce barrage aurait engendré d'importants dérèglements de l'écosystème du fleuve Yangtze, qui est le plus long d'Asie. Ces dommages, le gouvernement lui-même les a reconnus, admettant que le barrage a gravement nuit à l'irrigation et aux ressources en eau.

L'encyclopédie

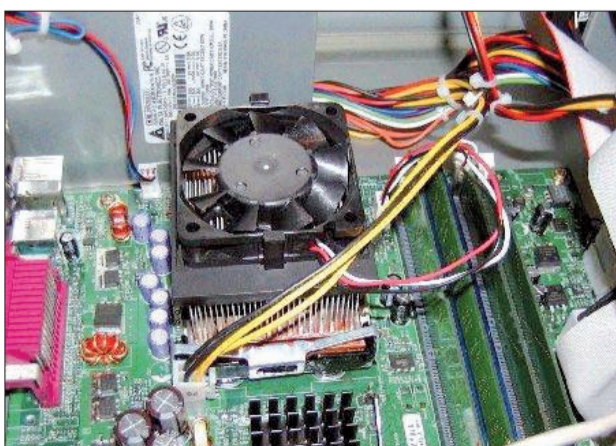
DES INVENTIONS

MICROPROCESSEUR

Invention de **Jungdapp Intellect**

Secteur : **Informatique / Télécom**

Date : **1971**



L'invention du microprocesseur est l'étape la plus importante du développement de l'électronique, après l'invention du transistor. Cet élément central de l'informatique, qui réalise les opérations logiques élémentaires sur une seule puce, fut mis au point au sein des laboratoires de la société Intel. Le 1er d'entre eux, le 4004, traitait des informations de 4 bits (des chiffres binaires allant jusqu'à 4 chiffres) et était cadencé à une fréquence de 108 KHz (il pouvait traiter 108.000 opérations élémentaires à la seconde). En 1965, le cofondateur d'Intel fit une observation, qui fut bientôt connue sous le nom de "loi de Moore", selon laquelle la complexité des microprocesseurs doublerait tous les 2 ans. Jusqu'à présent, la loi de Moore a été vérifiée.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h38
Maghreb	20h04
Icha	21h47

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1295 | Mardi 14 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SELON UN RAPPORT DE L'OMS

15% de la population mondiale présentent un handicap

Plus d'un milliard de personnes, soit environ 15% de la population mondiale, vivent avec un handicap, sous une forme ou une autre, révèle un rapport conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Banque mondiale (BM). Le rapport distribué lundi au Caire indique que plus d'un milliard de personnes, soit 15% de la population mondiale, présentent un handicap et que 2 à 4 % parmi eux ont de très grandes difficultés fonctionnelles.

Selon le même rapport, environ 785 millions (15,6%) de personnes âgées de 15 ans et plus vivent avec un handicap, tandis que les estimations de la charge mondiale de morbidité avancent un chiffre aux alentours de 975 millions (19,4%).

L'enquête sur la santé dans le monde estime que 110 millions de personnes (2,2 %) ont de très grandes difficultés fonctionnelles, tandis que les estimations de la charge mondiale de morbidité parlent de 190 millions de personnes (3,8 %) ayant un handicap sévère équivalant à des déficiences provoquées par des problèmes de santé comme la quadriplégie, la dépression sévère ou la cécité.

Pour la charge mondiale de morbidité, le rapport mesure aussi le handicap chez les enfants (de 14 ans), et estime qu'il concerne 95 millions d'enfants (5,1%), dont 13 millions (0,7%) ayant un handicap sévère.

Le rapport élaboré avec le concours de 380 experts, parle de chiffres en raison du vieillissement des populations (les personnes âgées ont un risque plus élevé de présenter un handicap) et à l'augmentation

mondiale des problèmes de santé chroniques associés à un handicap, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou les maladies mentales.

Les caractéristiques du handicap dans un pays donné dépendent des tendances observées pour les problèmes de santé et de certains facteurs, entre autres, environnementaux, comme les accidents de la circulation, les catastrophes naturelles, les conflits, l'alimentation ou les toxicomanies, explique le rapport qui évoque une plus forte prévalence dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé. De même, ajoute le rapport, la prévalence est plus forte dans le parmi les plus pauvres des populations, chez les femmes et chez les personnes âgées. Les personnes ayant un faible revenu, qui n'ont pas de travail ou un faible niveau d'éducation sont également exposées à un risque accru de handicap.

Peu de pays possèdent les moyens adéquats de prise en charge des besoins des personnes handicapées et dans de nombreux cas, l'environnement bâti (y compris les bâtiments publics), les systèmes de transport et l'information ne sont pas accessibles à tous, ajoute le rapport qui appelle les gouvernements et leurs partenaires de développement afin de fournir les services et prestations nécessaires pour cette catégorie. Plus de 150 pays et organisations régionales ont signé la convention sur les personnes handicapées et 100 d'entre eux l'ont ratifiée d'où l'obligation pour eux de lever les obstacles et difficultés que rencontrent ces personnes pour une pleine intégration au sein de la société.

Très Libre

LA SAISON ESTIVALE S'ANNONCE DURE



sidou@lemidi-dz.com

EGYPTE

Arrestation d'un espion israélien

La Cour suprême de la sécurité nationale de l'Égypte a arrêté, dimanche dernier, un officier israélien accusé d'espionnage au profit des services de renseignements de son pays, le Mossad, rapporte l'agence de presse officielle égyptienne Mena. L'officier, Elen Goren, accusé d'espionner en Égypte dans le but de porter atteinte aux intérêts économiques et politiques du pays, a été arrêté dans un hôtel au Caire et placé en détention préventive pour 15 jours, ajoute l'agence. Selon le procureur général de la sécurité nationale Tarek El-Kholy, l'accusé tentait de recruter des jeunes Égyptiens pour obtenir des informations politiques, économiques et sociales de

l'Égypte. L'homme "se faisait passer pour un correspondant étranger" couvrant les manifestations anti-gouvernemental de la place Tahrir au Caire, ajoute Mena citant des services de renseignements égyptiens. Les services de sécurité égyptiens ont présenté des preuves à la Cour suprême de la sécurité nationale justifiant l'implication de Goren dans certains événements majeurs survenus au cours des mois passés, selon Mena. L'an dernier, l'Égypte avait affirmé que les aveux d'un Égyptien accusé d'espionnage au profit d'Israël, avaient conduit au démantèlement de trois cellules d'espionnage au Liban et en Syrie.

MOBILIS

Edition limitée «Premium top» en post payée

Le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie ATM Mobilis, lance à partir d'aujourd'hui les forfaits «Premium top», sa nouvelle édition limitée en post payée. Deux types de forfaits 2heures et 9heures, comme crédit valable vers tous les réseaux, en plus des appels et SMS illimités vers Mobilis selon des tranches horaires. Une offre qui permet au client de

choisir son numéro sur les plages de numéros 0661 ou 0670. Les clients Premium Top bénéficieront également des avantages du services de paiement de leurs factures via Arseli. Le lancement des nouveaux forfaits Premium Top renforcera la place de Mobilis comme leader du post payé en Algérie avec plus de 800.000 abonnés.

Forfait principal	PREMIUM TOP 2heures	PREMIUM TOP 9heures
Avantages	2 heures vers tous les réseaux + appels et SMS illimités vers Mobilis de 22h à 8h	9 heures vers tous les réseaux + appels et SMS illimités vers Mobilis de 22h à 17h et week-ends H/24 Vendredi-Samedi
Abonnement	1.200 DA TTC/Mois	3.800 DA TTC/Mois

COMPLEXE POVAL DE BERROUAGHIA (MÉDÉA) Des retraités observent un sit-in

Plus d'une centaine de retraités de l'entreprise Poval de Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, spécialisée dans la production de pompes et vannes industrielles ont organisé, hier, un sit-in devant le siège de l'entreprise pour dénoncer le retard mis par l'employeur dans le versement de leurs indemnités de retraite, a-t-on constaté. Ces retraités ont exprimé leur mécontentement face aux "lenteurs" de la direction du complexe à prendre en charge leur principale revendication, qui consiste au versement de la totalité des indemnités de retraite qu'ils n'ont pas perçues, depuis le mois de décembre 2009,

réfutant, par la même occasion, les arguments avancés par l'administration du complexe, qui expliquent ce retard par la "lourdeur" des procédures administratives. L'administration du complexe affirme être disposée à "régler définitivement ce problème", a affirmé un responsable de la direction des ressources humaines, à l'issue d'une rencontre avec des représentants des contestataires, précisant que les procédures administratives inhérentes à ce dossier ont été engagées et que le versement de ces indemnités devraient intervenir, "d'ici à la fin du mois de juin courant".

TIZI-OUZOU

Le feu bactérien menace les fruits à pépins

Les vergers de pommiers et de poiriers dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont, actuellement, exposés à la menace réelle d'attaque par le feu bactérien, l'une des plus dangereuses maladies de ces espèces arboricoles, provoquée par la bactérie *Erwinia Amylovora*, cela en raison de "sa très haute virulence", a-t-on appris auprès de l'inspection phytosanitaire de la Direction des services agricoles.

"Une opération de prospection, menée sur le terrain, suite à l'alerte donnée par des arboriculteurs de Tadmaït et de Draâ Ben-Khedda, notamment, nous a permis de constater des symptômes d'attaque par le feu bactérien", a indiqué l'inspecteur phytosanitaire de wilaya, précisant que "les signes d'infestation les plus courants consistent en un noircissement, suivi d'un flétrissement, puis d'un dessèchement des

rameaux et feuilles atteints". "Des échantillons de ces symptômes ont été prélevés et acheminés vers le laboratoire central de l'Institut national de protection des végétaux, aux fins d'analyse", a-t-il fait savoir. "La propagation de cette maladie se fait de la futaie de l'arbre vers sa base", a relevé M. Radaoui qui a tenu à assurer que "les symptômes décelés jusqu'ici ne sont pas inquiétants pour le moment, mais peuvent rapidement se propager si des mesures préventives ne sont pas prises en temps réel", a-t-il averti. "La bactérie hiverne dans les chancres des branches et du tronc des plants infectés l'année précédente. Au printemps, elles se multiplient rapidement et s'échappent des tissus infectés sous forme de gouttelettes d'exsudat de couleur blanchâtre ou rougeâtre", a expliqué ce spécialiste dans la lutte phytosanitaire.

EL BIAR

Incendie dans une chambre téléphonique

Les services d'Algérie Télécom (AT) ont constaté, le week-end dernier, l'isolement de quelques lignes spécialisées. Dépêchée sur les lieux, à ce titre, une équipe technique du CPT a vite situé la cause du dérangement. Selon un communiqué d'AT, rendu public hier, il s'agit d'un incendie qui s'est déclaré dans une grande chambre téléphonique fermée de type D. À cet effet, les dérangements ont été pris en charge, par les techniciens des CPT d'El Biar et d'Hydra, et les perturbations rétablies le samedi à 1 h du matin, et ce, indique-t-on de même source, à la faveur d'un changement d'itinéraire, conçu spécialement comme une redondance pour la protection du trafic. Après vérification du réseau back-done, les sources proches des services techniques signalent qu'aucune liaison par fibre optique n'a été affectée. En

outre, si l'opération de rétablissement connaît une évolution lente à ce niveau, cela est dû notamment, de l'avis même du service CEL, « au fait que câbles et fibre doivent être démantelés avec précaution pour ne pas provoquer d'autres désagréments ». Il est utile de noter, dans ce contexte, qu'une plainte contre X a été déposée par les services compétents d'Algérie Télécom. De son côté, la Sûreté urbaine de l'arrondissement a dépêché sur les lieux du sinistre la Police scientifique. Notons enfin qu'« Algérie Télécom présente ses excuses à sa fidèle clientèle et l'assure surtout que des dispositions particulières ont été prises pour rétablir, dans les meilleurs délais, tous les dérangements occasionnés », informe-t-on.

R.H.